

SUD LIBAN
Un scénario déjà vu à Ghaza

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 7

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 16 avril 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6724 - 23^e année

RÉVISION À LA HAUSSE DU TAUX DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE



Le FMI fait mieux que la Banque mondiale

P 2

AGENCE NATIONALE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



Le Gouvernement examine le dossier de création

P 3

AGROALIMENTAIRE Djazagro 2026 confirme le potentiel algérien

P 2

CRÉATION D'UNE VILLE D'INVESTISSEMENT ET INDUSTRIELLE INTÉGRÉE Un ambitieux projet à Bougezoul

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Vipso de Guez, visera une 3^e victoire

P 21

N'EN DEPLAISE À LA MEUTE DES AIGRIS FRANÇAIS QUI A TENTÉ DE PARASITER L'ÉVÈNEMENT HISTORIQUE QUI S'EST DÉROULÉ EN ALGÉRIE

Une visite papale de portée universelle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué, hier, le Pape Léon XIV, à l'aéroport international Houari Boumédiène à Alger au terme de sa visite officielle en Algérie.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

L'ÉDITO

Le voisin algérien du sud-ouest a-t-il été contraint, le couteau sous la gorge, à adopter, du jour au lendemain, une décision à rebours de sa politique étrangère et s'inscrire ainsi en faux avec une cause qu'il a épousée et soutenue depuis 46 ans ? Le 10 avril 2026, la junte malienne qui dirige le pays d'une main de fer a pris tout le monde de court en retirant la reconnaissance du Mali à la République arabe sahraouie démocratique. Cette annonce intervient à l'issue d'une visite du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, à Bamako. Alors que les autres voisins, notamment nigériens, mauritaniens et burkinabés, commencent sérieusement à prendre leurs distances avec les promoteurs d'un accès à l'océan Atlantique contre un soutien à la « marocanité » du Sahara occidental, la junte malienne s'est enfoncée en allant jusqu'à remettre en cause un consensus national vieux de plusieurs décennies. Ce faisant, la junte engage le peuple malien sur une voie périlleuse qui risque de compromettre sérieusement son avenir. En épousant les thèses marocaines, les

Les errements d'un voisin

militaires de Bamako semblent chercher une échappatoire, eux qui ont prêté serment de remettre le pays aux mains des civils en le plaçant sur des bases souveraines, loin des influences étrangères. La décision de la junte concernant la RASD suscite d'ores et déjà des réactions controversées. Les acteurs exclus manu militari de la vie politique nationale par la junte ne peuvent plus supporter une remise en cause d'un principe cardinal de la politique étrangère du Mali. C'est le cas du gouvernement de transition en exil. Dans un communiqué diffusé le 13 avril 2026, le ministère des Affaires étrangères relevant de l'exécutif malien provisoire a vivement critiqué la décision de la junte tout en contestant la légitimité de cette

dernière. Car, il faut appeler un chat par son nom. Les autorités actuelles à Bamako sont le produit d'une série de coups d'État. Le gouvernement en exil estime que ces choix n'engagent pas le peuple malien et appelle à une révision de cette décision, en considérant qu'elle ne reflète pas les principes traditionnels de la diplomatie malienne. Le communiqué souligne également que cette reconnaissance pourrait avoir des implications sur les équilibres régionaux et sur les relations du Mali avec ses partenaires – à commencer par ses voisins immédiats, ndlr – notamment en matière d'échanges économiques et de coopération sécuritaire. Le gouvernement de transition met en avant les principes que la transition civile considère comme fondamentaux pour la politique étrangère malienne, notamment le respect des relations avec les pays voisins, le soutien au droit des peuples à l'autodétermination et l'attachement au droit international. Soucieux, enfin, de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays, le gouvernement de transition appelle à une approche fondée sur le dialogue et la stabilité régionale. La junte vient de subir une giflé. Un avertissement à prendre au sérieux.

Farid Guellil

AGROALIMENTAIRE

Djazagro 2026 confirme le potentiel algérien

Au Palais des expositions d'Alger, Djazagro 2026 a fermé ses portes dans une atmosphère à la fois dense, constructive et résolument tournée vers l'avenir. Dernière étape d'un rendez-vous devenu incontournable pour l'industrie agroalimentaire en Afrique, cette journée de clôture a concentré toute l'intensité des échanges engagés depuis l'ouverture du salon. Entre finalisation de partenariats, découvertes de dernière minute et validation de projets industriels, le salon s'achève sur une dynamique positive, confirmant une nouvelle fois l'attractivité croissante du marché algérien.



même logique, l'Agora des Experts a proposé une série d'interventions ciblées autour des enjeux majeurs du secteur. L'une des conférences les plus remarquées a été celle consacrée à la mise en œuvre du système HACCP, présentée par un spécialiste du domaine. L'intervention a mis en évidence les difficultés rencontrées par de nombreuses entreprises face à l'application concrète des normes de sécurité alimentaire. Entre exigences réglementaires et réalités du terrain, l'expert a souligné la nécessité d'adapter les outils de conformité aux contraintes locales, tout en renforçant la formation et l'accompagnement des opérateurs. Un message qui résonne fortement dans un secteur en pleine structuration. La journée s'est conclue avec la présentation des finalistes de Djaz'Innov, illustrant l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs algériens et internationaux. Leur capacité à anticiper les besoins du marché et à proposer des solutions concrètes témoigne de la transformation progressive de l'industrie agroalimentaire.

UNE INNOVATION RÉCOMPENSÉE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

L'un des faits marquants de cette édition 2026 reste la distinction attribuée au groupe italien Goglio, lauréat de la médaille d'or du concours Djaz'Innov. L'entrepre-

se a été récompensée pour son système de conditionnement intelligent, baptisé « Fresco System Plus », qui combine matériaux, machines et gestion des données en temps réel. Ce dispositif repose sur un code unique intégré aux bobines d'emballage flexible. Grâce à ce système, les machines peuvent ajuster automatiquement leurs paramètres de production, améliorant ainsi la précision, réduisant les pertes et optimisant la qualité finale des produits. À cette innovation s'ajoute une plateforme numérique dédiée, intégrant des outils d'intelligence artificielle permettant le suivi des performances et la maintenance prédictive des lignes de production. Cette approche globale répond à plusieurs enjeux majeurs de l'industrie actuelle : productivité, durabilité et réduction de l'impact environnemental. Pour les industriels présents à Djazagro, cette technologie représente une avancée significative, notamment en matière de traçabilité et d'efficacité opérationnelle.

L'INTÉRÊT INTERNATIONAL VA CRESCENDO

Au-delà des innovations, Djazagro 2026 confirme surtout l'attractivité croissante de l'Algérie pour les investisseurs étrangers. De nombreux groupes internationaux ont affiché leur volonté de renforcer leur présence sur le marché

national, perçu comme dynamique et en pleine expansion. Parmi les annonces les plus remarquées figure celle du groupe allemand RKW, spécialisé dans les solutions d'emballage. L'entreprise envisage sérieusement l'implantation d'une unité de production en Algérie, après une phase d'observation du marché local. Cette perspective illustre l'intérêt stratégique porté au pays, considéré comme une porte d'entrée vers le marché africain. Dans le même esprit, le groupe GEA poursuit son engagement dans le méga-projet laitier Baladna, l'un des plus ambitieux au niveau international. L'entreprise est chargée de fournir des équipements complets pour la chaîne de production, allant de la traite à la transformation du lait en poudre. Les premières livraisons sont attendues d'ici fin 2026, confirmant l'avancement progressif du projet.

L'Italie, fortement représentée cette année encore, a également exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges et à la dynamique du marché algérien. Plusieurs entreprises italiennes ont souligné le potentiel de partenariats durables avec les producteurs locaux, renforçant ainsi les liens économiques entre les deux pays.

NOS ENTREPRISES MONTENT EN PUISSANCE

Face à cet intérêt international, les entreprises algériennes ne sont pas en reste. Elles affichent une progression notable, tant sur le marché local qu'à l'export. Le groupe Faderco illustre parfaitement cette dynamique. L'entreprise poursuit sa stratégie d'expansion en investissant dans de nouvelles infrastructures industrielles, notamment à Mostaganem, afin d'augmenter ses capacités de production et d'améliorer son taux d'intégration locale. L'objectif affiché dépasse désormais les 60 % d'intégration. Sur le plan international, Faderco multiplie également les performances à l'export. En 2025, le groupe a expédié plusieurs milliers de tonnes de produits vers de nombreux marchés. Plus récemment, ses produits ont été distribués dans plusieurs pays en l'espace d'une seule semaine, confirmant la montée en puissance du « Made in Algeria » sur la scène internationale. Cette expansion tra-

duit une volonté claire : positionner les entreprises algériennes comme des acteurs compétitifs capables de rivaliser à l'échelle régionale et mondiale.

UNE PLATEFORME STRATÉGIQUE POUR L'AGROALIMENTAIRE

Avec près de 700 exposants issus de 28 pays et plus de 26 000 visiteurs, Djazagro 2026 confirme son statut de rendez-vous majeur du secteur agroalimentaire en Afrique et en Méditerranée. Le salon constitue un espace privilégié de rencontre entre industriels, fournisseurs, experts et décideurs. Au-delà des expositions, les conférences et ateliers organisés tout au long de l'événement ont permis d'aborder des thématiques essentielles : sécurité alimentaire, innovation durable, économie circulaire ou encore stratégies d'exportation. Ces discussions traduisent les profondes mutations que connaît le secteur à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, l'Algérie renforce progressivement sa position en tant que hub régional pour l'industrie agroalimentaire. Attirant de nouveaux investissements et favorisant les partenariats internationaux, le pays s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle de son économie.

UNE ÉDITION Tournée VERS L'AVENIR

À l'heure du bilan, Djazagro 2026 laisse entrevoir des perspectives particulièrement prometteuses. Entre innovations technologiques, projets industriels d'envergure et montée en puissance des entreprises locales, le secteur agroalimentaire algérien semble engagé dans une phase de modernisation accélérée. Le salon confirme ainsi son rôle de catalyseur d'opportunités et de vitrine des transformations en cours. En réunissant acteurs locaux et internationaux autour des grands enjeux de l'industrie, Djazagro s'impose comme un levier essentiel du développement économique du secteur. Au-delà de la clôture de cette édition, une certitude se dégage : l'Algérie attire, investit et s'affirme de plus en plus comme un acteur central de l'agroalimentaire régional et international.

M. Seghilani

RÉVISION À LA HAUSSE DU TAUX DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le FMI fait mieux que la Banque mondiale

Les bonnes nouvelles se suivent pour l'Algérie confortant ainsi une démarche de redressement fondée sur la diversification de l'économie pour la libérer de la dépendance aux hydrocarbures : après la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a revu, mardi, à la hausse ses prévisions de croissance économique pour l'Algérie, désormais projetée à 3,8% pour l'année 2026, en dépit d'un contexte mondial marqué par les répercussions des tensions géopolitiques sur les économies.

C'est ce que l'on apprend en consultant les nouvelles données actualisées publiées sur le site officiel du Fonds à l'occasion de la présentation du rapport sur les "Perspectives de l'économie mondiale", en marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale. En effet, l'institution financière internationale prévoit que l'économie algérienne devrait maintenir une dynamique positive avec une croissance de 3,8% en 2026 contre 2,9% anticipés en octobre 2025, soit une progression de 0,9 point. Le FMI fait observer que cette performance de l'économie algérienne intervient en dépit d'un contexte économique mondial complexe. À titre de repère, les prévisions de la loi de finances établissent, pour 2026, la croissance économique en Algérie à 4,1%. Pour rappel, début février, Mme Kristalina Georgieva, qui

avait été reçue par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, à Alger, à la tête d'une délégation du FMI, à la veille de la conférence économique internationale organisée par l'institution financière en partenariat avec la Banque d'Algérie, avait salué la performance de l'économie algérienne, soulignant notamment les investissements concrétisés par l'Algérie durant les dernières années dans les infrastructures et le capital humain, lesquels commencent, avait-elle dit, à donner leurs fruits.

LA BANQUE MONDIALE TABLE SUR 3,7 %

Auparavant, c'est la Banque mondiale qui avait, également, revu à la hausse ses prévisions de croissance économique pour l'Algérie en 2026. Selon son dernier bulletin économique (publié il y a une semaine) sur la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MENAAP), l'institution financière internationale prévoit désormais une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Algérie de 3,7% en 2026, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à sa projection de janvier (3,5%). Pour la région MENAAP, les prévisions de croissance ont été revues à la hausse pour trois pays seulement, dont l'Algérie, témoignant de perspectives économiques plus favorables. Pour situer la performance prévue pour l'Algérie, il y

a lieu de noter qu'au niveau régional, la croissance globale est estimée à 1,8% en 2026, hors Iran (faute de données), ce qui représente une révision à la baisse de 2,4 points de pourcentage par rapport aux estimations précédentes. Le rapport a rappelé que la région a enregistré un taux de croissance de 4% en 2025. Concernant l'Algérie, la même source indique que l'augmentation de ses recettes d'exportation devrait améliorer sa position extérieure, le déficit du compte courant devant se réduire considérablement, passant de 5,9% du PIB en 2025 à 2,4% en 2026. Notons que les relations entre l'Algérie et la Banque mondiale ont tendance à se renforcer au vu des nombreuses missions de cette institution internationale effectuées dans notre pays. Tout récemment, la représentante résidente du groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Jamila Hajbai Oglu Jirin, a été reçue par le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada. Elle a exprimé, à cette occasion, l'intérêt du groupe pour le marché financier algérien, saluant les avancées enregistrées et réaffirmant la disposition de l'institution à accompagner les efforts de développement du marché et à renforcer les perspectives de coopération.

M. R.

N'EN DÉPLAISE À LA MEUTE DES AIGRIS FRANÇAIS QUI A TENTÉ DE PARASITER L'ÉVÈNEMENT HISTORIQUE QUI S'EST DÉROULÉ EN ALGÉRIE

Une visite papale de portée universelle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué, hier, le Pape Léon XIV, à l'aéroport international Houari-Boumediène à Alger au terme de sa visite officielle en Algérie.

Après avoir écouté les hymnes nationaux des deux pays, le président de la République et le Pape Léon XIV ont passé en revue des détachements des différentes Forces de l'Armée nationale populaire qui leur ont rendu les honneurs. Par la suite, le président de la République a salué la délégation accompagnant le pape Léon XIV. De son côté, le Souverain pontife a salué les hauts responsables de l'État. Le Pape Léon XIV a quitté l'Algérie au terme d'une visite officielle qu'il avait entamée lundi, à l'invitation du président de la République. Cette visite du Saint-Père, est un événement historique qui a retenu l'attention du monde entier et qui a fait l'objet d'une large couverture des médias internationaux qui n'ont pas manqué de l'aborder en tenant compte des valeurs qu'elle a représentées en matière de dialogue, de paix et du vivre ensemble dans un monde qui vit des drames conséquence des conflits alimentés par les forces du mal que le Pape n'a pas manqué d'appeler à la raison dans ses différentes sorties médiatiques pour bâtir un monde de fraternité et d'amitié. D'ailleurs dans ses discours, le Pape a fustigé la violence et employé des mots forts pour dénoncer les guerres et les conflits, la colonisation d'hier et l'impérialisme d'aujourd'hui, les injustices subies par les peuples opprimés, une vision et un message largement défendus par l'Algérie qui en a fait un principe et un fondement de sa politique étrangère. Et n'en déplaise à certains cercles et à la presse française, la visite a été un succès et un message de paix reçu dans sa plus profonde



définition par les peuples épris de paix et de justice. Cette presse, qui a remis dans les placards les principes d'éthique et de déontologie pour devenir de simples tribunes de propagande a orchestré une véritable campagne de désinformation et de dénigrement contre l'Algérie en tentant de chahuter et de parasiter la visite du Pape. Usant d'un discours xénophobe et raciste et d'une rhétorique usée à l'émeri d'où suintent des relents d'un passé colonial que des forces rétrogrades françaises refusent d'assumer, cette presse dans une tentative éculée et éhontée de détourner l'opinion publique a déformé les propos du Souverain pontife pour s'inscrire dans le récit d'une France qui fait partie des forces du mal qu'il a justement dénoncées et condamnées.

DERRIÈRE L'ÉCRAN DE FUMÉE, UN MALAISE

Il faut savoir que cette campagne avait servi pour les médias de Bolloré à masquer le débat sur le projet de loi Yadan qui criminalise le soutien au peuple palestinien, sur la pétition populaire initiée par des partis européens de gauche pour exiger de la Commission de l'UE de suspendre l'accord d'association avec Israël et pour créer un écran de fumée pour permettre à l'extrême droite de

mieux avancer pour investir l'Elysée. Cette meute a exploité la visite du pape pour remettre à l'ordre du jour le sujet Algérie pour en faire le souffre-douleur d'une France qui glisse dans le racisme et la xénophobie. Ces animateurs s'érigent en donateurs de leçons en matière de liberté de culte, de justice sociale, droits de l'homme. Ils oublient que ces clichés éculés ne portent plus. Les masques sont tombés, ils ont mis de côté le scandale Epstein qui a mis à nu les pratiques de l'Occident et où sont impliquées des figures politiques françaises bien connues. Ils oublient le génocide sioniste à Gaza et l'agression contre l'Iran. Et il s'est trouvé même certains chroniqueurs de plateaux de la haine qui ont inventé des images de chrétiens persécutés en Algérie et empêchés de vivre leur foi dans le pays, une sornette née dans l'esprit de ces aigris et dénoncée par Mme Ségolène Royal qui les a appelés à la retenue et à éviter de débiter des mensonges que personne ne peut croire.

LE VIVRE-ENSEMBLE DANS SON EXPRESSION LA PLUS VIVE

Et cette visite du Pape dans notre pays est la preuve que le vivre ensemble n'est pas un vain mot pour l'Algérie et son peuple. Les religions s'y côtoient dans un

esprit de fraternité, d'amitié, de tolérance et d'acceptation de l'autre. Les images de la visite du Souverain pontife à Alger et Annaba sont éloquentes et sont un démenti cinglant aux élucubrations des chroniqueurs de Cnews, LCI et autres France 24 et Europe 1. Ce furent des moments de pure communion et l'expression du vivre ensemble. Un musulman qui prie devant la basilique de Notre dame d'Afrique, le Recteur de la Grande mosquée d'Alger côte à côte avec le pape Léon XIV devant le Mihrab (l'autel, ndlr) de la Grande mosquée d'Alger pour prier pour la paix dans le monde, ou encore les images du Saint-Père devisant avec les citoyens algériens à Annaba, des musulmans pensionnaires dans un centre pour personnes âgées administré par des sœurs catholiques. La manipulation des médias français est grotesque et burlesque. « Le pape Léon XIV se rend dans un pays où l'islam est religion d'État, où des dizaines de milliers d'Algériens se sont secrètement convertis au christianisme, et où leurs églises sont fermées », allèguent-ils... du n'importe quoi pour alimenter une campagne de dénigrement qui ne dérange plus l'Algérie qui a appris à poursuivre résolument son chemin quand la meute aboie.

Slimane B.

152E ASSEMBLÉE DE L'UIP L'Algérie participe aux échanges et concertations africaines

Une délégation des deux chambres du Parlement algérien a participé à la réunion du groupe géopolitique africain, tenue en marge de la 152e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) en Turquie, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Cette réunion a évoqué plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, constituant ainsi « un espace d'échange de vues, de renforcement de la coordination entre les Parlements africains, et d'unification des positions, en vue de l'adoption d'une clause d'urgence au nom du groupe lors des travaux de l'Assemblée générale de l'Union », a précisé le communiqué. Ajoutant que, « la réunion a également été marquée par « des concertations sur les candidatures au poste de secrétaire général de l'UIP ». À noter que, La délégation parlementaire algérienne participant à cette réunion est composée de trois membres permanents au sein de l'UIP, à savoir le vice-président de l'APN, Mohamed Anouar Bouchout, le sénateur Kamel Khelifati, et les députés, Farida Ilimi, et Ammar Oulmi.

L.Z.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET Le RND mobilise les électeurs

L'importance des élections législatives prévues le 2 juillet prochain et la nécessité d'une forte participation pour en assurer le succès ont été soulignées par le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, à Boumerdès. Lors d'une rencontre avec les militants et les cadres du parti, M. Bouden a déclaré que « le climat politique actuel du pays incite à la participation à ces élections » et que le RND est « convaincu que ces élections importantes se dérouleront en toute transparence et liberté et seront à la hauteur des attentes du peuple ». Il a appelé à cet égard à « examiner minutieusement les dossiers des candidats à ce scrutin et à choisir les plus compétents et les plus aptes à représenter le peuple ». Il a également souligné « l'importance de sensibiliser les différentes couches de la société afin de préserver les acquis réalisés ». Évoquant la wilaya de Boumerdès, M. Bouden a souligné « le développement qui y a été réalisé et les investissements dont elle a bénéficié dans divers domaines stratégiques, tels que l'approvisionnement en eau potable grâce à la mise en service de deux usines de dessalement d'eau de mer (Ras Djinet et Corso) et d'importants projets dans les secteurs de la Pêche, de l'Agriculture et du Tourisme ».

L.Z.

COMMERCE EXTERIEUR Rezig reçoit le recteur de la Grande mosquée de Paris

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, hier, à Alger, le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres, a permis d'évoquer plusieurs questions d'intérêt commun, en mettant l'accent sur l'importance de renforcer la coordination et l'échange d'initiatives entre le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et la Mosquée de Paris.

R.N.

CRÉATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le Gouvernement examine un projet de décret exécutif

Le Gouvernement a examiné, hier, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, de dossiers relatifs aux secteurs de l'Énergie et des Travaux publics. Selon un communiqué des services du Premier ministre, le Gouvernement a commencé par examiner un projet de décret exécutif portant création de l'Agence nationale pour l'efficacité énergétique et la maîtrise de l'énergie et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement. Il s'agit de la création d'une nouvelle instance issue de la fusion de

l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, dans une démarche d'optimisation et de rationalisation des structures publiques intervenant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en assurant une coordination et une gouvernance plus efficaces pour accompagner l'ambition de l'Algérie de demeurer un acteur énergétique central. Deuxième dossier à l'ordre du jour, le Gouvernement a entamé l'exa-

men d'un projet de décret exécutif fixant les modalités et conditions d'homologation des produits de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires, maritimes et ferroviaires. Ce projet de texte vise à mettre en place un référentiel fixant les exigences et normes techniques des produits utilisés dans le cadre de la réalisation des travaux publics, garantissant la qualité, la sécurité et la pérennité des infrastructures de base.

F.G.

CRÉATION D'UNE VILLE D'INVESTISSEMENT ET INDUSTRIELLE INTÉGRÉE

L'ambitieux projet à Boughezoul

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a examiné à Alger, une proposition de projet portant sur la création d'une ville d'investissement et industrielle intégrée, à réaliser sur un foncier privé à Boughezoul (wilaya de Médéa), premier du genre étudié au niveau de l'Agence.



Ph : DR

Cette proposition a été examinée lors de l'audience accordée par le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, au maître d'ouvrage du projet portant création et développement de la ville d'investissement et industrielle intégrée « Sama », conçue comme zone d'activité industrielle implantée sur une assiette foncière d'une superficie totale de plus de 74 hectares, avec la possibilité de son extension future de

150 hectares supplémentaires. Selon les explications fournies lors de la rencontre, ce pôle de production devrait accueillir plusieurs unités industrielles, des structures de services et des infrastructures d'appoint, en vue de contribuer à la création d'un tissu industriel intégré et des emplois. Il a été procédé, à cette occasion, à la présentation des composantes du projet, des modalités de sa concrétisation et des aspects techniques et économiques, en sus de la situation du foncier et des procédures administratives y afférentes, outre l'examen

des différents mécanismes permettant de lever les contraintes existantes, afin de garantir les conditions adéquates à son lancement. À l'issue de la réunion, il a été convenu de poursuivre la coordination entre les différentes parties concernées et d'œuvrer à la préparation d'une vision pratique définissant le cadre organisationnel et procédural de la réalisation de ce projet, et permettant son passage à la phase d'exécution dans les meilleurs délais, mais aussi de procéder à une visite de terrain au site du projet lundi prochain. Selon l'AAPI, « ce

projet proposé constitue une première expérience étudiée par l'Agence, reflétant ainsi la forte volonté de soutenir les initiatives privées et de permettre aux opérateurs économiques de contribuer au développement des zones d'activité ». Cette initiative représente également une étape supplémentaire vers la diversification de l'offre foncière destinée à l'investissement et la mise en place de formules innovantes d'aménagement d'espaces économiques et productifs.

L. Zeggane

EAU POTABLE

Le secteur des hydrocarbures au service de l'hydraulique

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, ont tenu une réunion de coordination pour examiner les moyens de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination opérationnelle entre les différents acteurs du secteur.

RENFORCER LA COORDINATION POUR SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

La réunion a permis d'examiner l'état de préparation des infrastructures stratégiques de production, de stockage et de distribution d'eau potable, notamment à l'approche du pic de consommation durant l'été 2026. Les participants ont insisté sur la nécessité d'assurer la continuité du service public, en particulier pour les stations de dessalement et les ressources hydriques conventionnelles.

LES INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les responsables de l'Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) et de l'Algérienne des eaux (ADE) ont pris part à cette réunion. Ils ont examiné les moyens de renforcer la coopération entre les secteurs de l'énergie et de l'hy-

draulique pour garantir la sécurité hydrique du pays.

LA NUMÉRISATION AU SERVICE DE LA GESTION DE L'EAU

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen des voies et moyens de généraliser la solution numérique (SMSing) au profit des services du ministère de l'Hydraulique. La réunion, tenue au siège du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, chargé de la gestion des services du secteur, ainsi que de plusieurs responsables et experts des deux départements ministériels.

La rencontre a permis d'évoquer la généralisation de l'utilisation de la solution numérique (SMSing), adoptée par le groupe Sonelgaz pour l'échange des informations et la rapidité de leur traitement. À cette occasion, le ministre a mis en avant l'expertise de son secteur, à travers Sonelgaz, dans le développement et la généralisation de l'utilisation d'applications et de solutions numériques, soulignant leur contribution à la facilitation de l'échange et du traitement des informations, tout en garantissant leur sécurité. Il a également évoqué les compétences dont disposent les experts de Sonelgaz dans le domaine de la numérisation et du développement des systèmes d'information.

DES INSTRUCTIONS PRÉSIDENTIELLES À METTRE EN ŒUVRE

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres du 5 avril dernier, d'augmenter le volume de production de la station de déminéralisation dans la wilaya d'In Salah, en tenant compte de la vision prospective liée à l'augmentation de la densité de la population à l'avenir.

Concernant la réalisation d'une station de déminéralisation dans la wilaya d'In Salah, le président de la République a instruit de « la nécessité de tenir compte, à l'avenir, de la vision prospective liée à l'augmentation de la densité de la population et d'augmenter le volume de la production prévue pour cette station qui approvisionne la population de la wilaya de Tamanrasset en eau potable ». Le président de la République a également insisté sur la nécessité de veiller à assurer la fourniture des meilleurs services aux citoyens en matière d'alimentation en eau potable, au regard de la diversification des sources d'approvisionnement en cet élément vital, notamment le rôle important qu'ont aujourd'hui les stations de dessalement de l'eau de mer au niveau national pour garantir la sécurité hydrique.

Ania N.

OLYMPIADES AFRICAINES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Saâdaoui honore les élèves lauréats

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a reçu les élèves ayant participé aux Olympiades africaines d'intelligence artificielle, tenues les 11 et 12 avril courant en Tunisie. Il s'agit de Bouabdallah Rostom Mohamed Kamel, Khelifi Mohamed Alaeddine et Nesrine Maâzouz du Lycée de Mathématiques Mohand-Mokhbi (Alger), ainsi que de Bouricha Sofiane du Lycée Oudni Omar à Draâ El Mizan (Tizi-Ouzou). À cette occasion, Saâdaoui a souligné que les résultats honorables obtenus par l'équipe représentant l'Algérie « traduisent clairement l'intérêt soutenu qu'accorde l'État, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux élites nationales, notamment aux élèves brillants excellant dans les domaines scientifiques et technologiques », ajoutant que cette attention s'inscrit dans « une vision stratégique tendant à investir dans le capital humain, considéré comme levier fondamental pour la réalisation du développement durable ».

LE MEN ENGAGÉ À ACCOMPAGNER LES ÉLITES

Il a également mis en avant les efforts continus du ministère de l'Éducation nationale « pour assurer une formation qualitative adéquate, mobiliser les moyens nécessaires et mettre en place des mécanismes à même de capter les compétences à travers l'ensemble du territoire national, de manière à garantir la détection et le perfectionnement des talents dans un environnement éducatif stimulant ».

Dans le même sillage, le ministre a réitéré l'engagement du secteur à accompagner ces élites et à « leur offrir les conditions de l'excellence et de la réussite », mettant en exergue le rôle central des enseignants et des encadreurs dans la réalisation de tels résultats. Il a, par ailleurs, salué le soutien constant des parents d'élèves, qu'il a qualifié « d'élément essentiel dans le parcours d'excellence scolaire ».

A. N.

LAIT ET SES DÉRIVÉS

Vers le renforcement de la coopération avec l'Ukraine

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a examiné avec une délégation ukrainienne, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des industries agroalimentaires, notamment dans la filière du lait et ses dérivés, en mettant l'accent sur les opportunités d'approvisionnement du marché national et le développement de partenariats industriels. Lors de cette rencontre, la délégation ukrainienne a présenté un exposé sur ses capacités de production dans le domaine des produits laitiers, exprimant son intérêt pour l'exportation vers l'Algérie de produits tels que le lait en poudre, les fromages et dérivés, ainsi que des équipements et matériels industriels y afférents. De son côté, l'ambassadeur ukrainien a souligné l'importance d'activer l'accord signé en 2021 entre la CACI et son homologue ukrainienne, portant sur la création d'un Conseil d'hommes d'affaires conjoint, estimant que la mise à jour de ce mécanisme est de nature à soutenir le développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. À noter que cette rencontre a réuni le président de la CACI, Tayeb Chebab, accompagné des présidents des Chambres de commerce et d'industrie des wilayas de Tizi-Ouzou et de Boumerdès, avec l'ambassadeur d'Ukraine en Algérie, Oleksandr Voronine, accompagné du premier vice-président du Service gouvernemental ukrainien pour la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs, ainsi que d'une délégation d'hommes d'affaires ukrainiens. Cette réunion est intervenue en marge de la participation de la délégation ukrainienne au Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro).

A. N.

INDUSTRIE

Un dispositif numérique pour gérer l'approvisionnement

Une réunion de coordination consacrée à l'examen d'un projet de système d'information pour le suivi de l'approvisionnement du marché national par les entreprises de production a été coprésidée par le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, ainsi que le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a indiqué un communiqué du ministère.



PH: DR

Cette rencontre vise à renforcer l'approvisionnement du marché à travers des solutions numériques intégrées et inclut également un système de messagerie par SMS, « en application des instructions du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, données lors de la réunion du Conseil interministériel du 9 avril dernier, a précisé la même source. La réunion, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence de hauts cadres des trois secteurs, ainsi que de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), de l'Agence de sécurité des systèmes d'information (ASSI), du Commandement de la Gendarmerie nationale (CGN), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et de l'Office national des statistiques (ONS). Les travaux ont porté sur les voies et moyens de concrétiser ce projet, notamment dans son volet

relatif à l'amélioration de la qualité du service public et à la garantie d'un approvisionnement régulier du marché national, à travers le renforcement des mécanismes de suivi des différentes filières et produits de base, en y assurant la disponibilité sur l'ensemble du territoire national. Les participants ont également insisté sur « l'importance de renforcer la coordination entre le secteur de l'Industrie et les autres secteurs, ainsi que d'intensifier l'échange de données afin de soutenir l'efficacité du système de suivi, d'anticiper les éventuelles situations de pénurie et de les traiter à un stade précoce, contribuant ainsi à une meilleure prise de décision », a ajouté le communiqué. Par ailleurs, la réunion a abordé l'étude et la

définition des indicateurs propres au secteur de l'industrie, qui seront intégrés dans ce système d'information, en vue d'assurer un suivi précis des différentes activités industrielles et de faciliter la prise de décision, conformément au dispositif national de gouvernance des données, en application du décret présidentiel 25-320 du 30 décembre 2025. Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie a mis en avant l'engagement de son secteur à contribuer efficacement à ce projet, en mettant à disposition les ressources et les données nécessaires à sa concrétisation, en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation et les secteurs concernés, a conclu le communiqué. **L.Zeggane**

ANP

Une tentative d'introduction de plus de 11 quintaux de kif traité provenant du Maroc déjouée à Béchar

Une tentative d'introduction de plus de 11 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc a été déjouée lors d'une opération menée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur militaire de Béchar, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Selon la même source, « dans la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la contrebande et les narcotrafiquants, et suite à une exploitation optimale des informations, des détachements combinés de l'ANP relevant du secteur militaire de Béchar en 3e Région militaire, ont déjoué, mardi, une tentative d'introduction de onze quintaux et dix kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ». « Cette opération qualitative réaffirme une autre fois la mobilisation des unités de l'ANP à faire face à toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité du citoyen », a conclu le MDN.

L. Z.

ALLOCATION CHÔMAGE Saihi précise le statut des ayants droit

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a affirmé que le bénéficiaire de l'allocation chômage ne fait pas partie de la catégorie des ayants droit garantis, car il jouit du statut d'assuré social. En réponse à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale, concernant la suspension de la pension transférée aux ayants droit bénéficiaires de l'allocation chômage, Saihi a expliqué que « l'une des conditions pour bénéficier de cette allocation est que le bénéficiaire ne dispose d'aucun revenu, quelle que soit sa nature, à l'exception des revenus spécifiés par le décret exécutif 22-70 ». Le ministre a ajouté que « l'article 67 de la loi 83-11 relative aux assurances sociales a défini les ayants droit parmi les enfants à charge, qui sont les enfants à charge de moins de 18 ans selon la définition de la réglementation relative à la sécurité sociale ». Ainsi que les enfants de moins de 25 ans, pour lesquels un contrat d'apprentissage a été conclu leur accordant un salaire inférieur à la moitié du salaire national garanti. En plus des enfants de moins de 21 ans qui poursuivent leurs études. En cas de début de traitement médical avant l'âge de 21 ans, la condition d'âge n'est pas prise en compte avant la fin du traitement. Le même article a également défini les enfants à charge et les collatéraux du troisième degré à charge de sexe féminin, quel que soit leur âge. Ainsi que les enfants, quel que soit leur âge, qui sont incapables d'exercer une activité rémunérée en raison d'une infirmité ou d'une maladie chronique. De même que les enfants remplissant les conditions d'âge requises qui ont dû interrompre leur apprentissage ou leurs études en raison de leur état de santé.

L. Z.

L'APN ACCUEILLE DES STAGIAIRES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE MILITAIRE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Renforcer la compréhension du travail parlementaire

Une délégation composée de 35 officiers et 14 femmes officiers stagiaires de l'École supérieure militaire de l'information et de la communication relevant de la 1ère Région militaire a effectué une visite d'information à l'Assemblée populaire nationale, en vue de s'informer de près sur les mécanismes du travail parlementaire et de la communication institutionnelle. Selon un communiqué de la chambre basse du Parlement, « cette visite a constitué une étape qualitative permettant de s'enquérir des mécanismes du travail parle-

mentaire et de la communication institutionnelle, dans le cadre des activités de sensibilisation, du renforcement de la formation pratique et de l'ouverture sur les institutions de l'État ». Le programme a débuté par une visite de la salle des plénières, où des explications détaillées ont été fournies aux stagiaires sur les missions de l'APN, en tant qu'organe législatif chargé de l'élaboration des lois et du contrôle de l'action du Gouvernement, ainsi qu'une présentation exhaustive du processus législatif à travers ses différentes étapes, ajoute la même

source. Un autre exposé a été présenté sur l'organisation interne de l'APN, notamment le rôle des commissions permanentes et spécialisées, ainsi que sur les mécanismes de contrôle parlementaire, telles les questions orales et écrites et les auditions, permettant ainsi à la délégation d'acquiescer une compréhension approfondie du processus d'élaboration et de suivi de la décision législative.

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE MISE EN AVANT

La visite a été marquée par « une forte interaction de la part d'officiers stagiaires, qui ont posé une série de questions portant sur le rôle des médias dans l'accompagnement de l'action parlementaire et les moyens de transmettre une information

précise à l'opinion publique, ainsi que les mécanismes garantissant la transparence et renforçant la confiance du citoyen dans les institutions. « Les cadres de l'APN ont apporté des explications détaillées mettant en avant l'importance de la communication institutionnelle en tant que pilier essentiel du travail démocratique ». Dans une deuxième étape, la délégation s'est rendue à la sous-direction de l'audiovisuel, où elle a pu découvrir de près les technologies modernes utilisées pour l'enregistrement et la diffusion des séances de l'Assemblée, les systèmes de production audiovisuelle, et les dispositifs de couverture médiatique multi-plateformes, incluant la diffusion en direct et la gestion du contenu numérique.

Ania N.

INTEMPÉRIES À ALGER

Les services de la wilaya multiplient les interventions

Les interventions de terrain suite aux intempéries enregistrées récemment se poursuivent dans la wilaya d'Alger, en vue de garantir la fluidité de la circulation routière et la sécurité des citoyens, a indiqué un communiqué des mêmes services. Les services techniques des circonscriptions administratives, les établissements publics et les directions exécutives de la wilaya d'Alger, « poursuivent les interventions de terrain de manière instantanée et intensive suite aux intempéries enregistrées récemment, et ce à travers les opérations de nettoyage de l'environnement, le curage des avaloirs, le dégagement des canalisations et l'élimination des accumulations d'eau », a précisé la même source. Soulignant que, « des quantités importantes de pluies se sont abattues sur la wilaya d'Alger, atteignant 93,3 mm durant la période allant de samedi à mardi dernier, soit environ 18% de la moyenne annuelle de précipitations dans la wilaya, entre 500 et 550 mm ». La même source a noté que, « ces précipitations ont provoqué des perturbations malgré des mesures préventives prises par les services de la wilaya d'Alger depuis le début de l'automne, à travers l'adoption d'un plan global de nettoyage périodique des avaloirs, des oueds, et des canalisations d'eau », a conclu le communiqué.

L.Z.

ENFANCE

Un challenge pour transformer les matériaux recyclés en jouets innovants

Le ministère de la Jeunesse organisera, samedi prochain, un challenge national destiné aux enfants, visant à leur permettre de transformer les matériaux recyclés en jouets innovants, indique mardi un communiqué du ministère. Ce challenge intitulé : "Fabrique ton jouet toi-même", concerne plus particulièrement les enfants âgés de 8 à 12 ans, parmi les adhérents à des clubs des énergies renouvelables et de l'environnement, au sein des différents établissements de jeunesse à travers le pays. Organisé sous le slogan : "La créativité n'a pas besoin de budget, mais d'un esprit", ce défi vise à transformer les matériaux recyclés en jouets innovants. Cette manifestation vient couronner les résultats du camp thématique hivernal

des énergies renouvelables et de l'environnement organisé récemment dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre de la manifestation hivernale "La jeunesse en mouvement", qui vise à développer l'esprit d'innovation, à ancrer la culture de la durabilité et à promouvoir les initiatives environnementales chez les jeunes, ajoute la même source. L'objectif de ce challenge est "d'inculquer les valeurs de protection de l'environnement, en exploitant les déchets ménagers et en carton pour les transformer en outils éducatifs et récréatifs, contribuant ainsi à construire une conscience environnementale pratique chez les enfants", conclut le communiqué.

R.N.

POURPARLERS D'ISLAMABAD

Pezeshkian expose la démarche iranienne

Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a exposé la démarche de l'Iran concernant le processus des négociations engagées avec les États-Unis à Islamabad, au Pakistan. Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue français, Emmanuel Macron, Massoud Pezeshkian a évoqué ces pourparlers, rapporte l'agence iranienne IRNA.



PH. D.H.

Il a souligné le sérieux et la bonne foi de l'équipe négociatrice iranienne pour parvenir à un accord durable, et a affirmé que, malgré les convergences techniques entre les parties, les exigences excessives et l'absence de volonté politique de la part des responsables américains ont empêché la finalisation d'un accord, indique la même source. Massoud Pezeshkian a rappelé les repères qui guident l'Iran dans ce processus de négociations avec les États-Unis : le droit international et les droits du peuple iranien. C'est sur cette base uniquement que l'Iran est prêt à poursuivre les discussions, a-t-il affirmé en insistant sur la nécessité de respecter les principes et règles internationales. Selon IRNA,

Massoud Pezeshkian a estimé que l'Europe peut jouer un rôle constructif pour encourager les États-Unis à respecter ces cadres.

Le chef du gouvernement iranien a rappelé que la politique fondamentale de l'Iran repose sur le renforcement de la paix, de la stabilité et de la sécurité régionales, ainsi que sur le développement d'interactions constructives avec les pays voisins.

Il rejette les approches fondées sur la menace, la pression ou l'action militaire qui ne conduisent à aucune solution, dit-il ; au contraire, selon lui, elles compliquent les dossiers existants et aggravent les problèmes créés par la partie américaine. L'Iran privilégie la diplomatie pour résoudre les différends et se dit prêt à engager un

dialogue dans les cadres juridiques, tout en préservant sa dignité et son autorité nationales. Concernant le détroit d'Ormuz et la menace récente du président américain, Massoud Pezeshkian, dont les propos sont rapportés par IRNA, a réaffirmé que l'Iran s'est toujours attaché à garantir une sécurité durable pour la circulation maritime dans ce passage stratégique, et qu'une menace contre la sécurité de cette zone entraînerait des répercussions étendues pour le commerce mondial.

Il a, encore une fois, insisté sur les droits nationaux de l'Iran ; l'Iran est prêt à faire face à tout scénario, a-t-il averti. Concernant le Liban inclus dans le cessez-le-feu, même fermé sur le non-respect de l'accord initial par les agresseurs américano-

sionistes. Il a rappelé que les conditions de l'Iran ont été clairement annoncées et que, contrairement à certaines allégations, c'est l'Iran qui a insisté sur la mise en œuvre précise des engagements — une position reconnue également par les responsables pakistanais. Position inflexible également sur le dossier nucléaire : Pezeshkian a souligné que l'Iran avait déjà conclu des accords précis avec les pays européens et que leurs cadres sont parfaitement clairs. Il a affirmé que l'Iran n'a jamais cherché d'action en dehors des règlements internationaux et reste prêt à poursuivre les négociations dans ces mêmes cadres. De son côté, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismail Baghaei, a affirmé que « l'Iran poursuit son processus diplomatique et que les échanges de messages avec Washington par l'intermédiaire d'intermédiaires se poursuivent ». Il a déclaré : « L'Iran n'abandonnera jamais le Liban, et un cessez-le-feu au Liban est un point essentiel des négociations d'Islamabad. »

Pour l'Union européenne (UE), la diplomatie demeure une nécessité incontournable pour régler toutes les questions encore en suspens entre l'Iran et les États-Unis. C'est Anouar El Anouni, porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, qui le souligne en saluant les négociations d'Islamabad ainsi que le rôle de médiation du Pakistan. Il a ajouté que l'UE, en tenant compte de ses propres intérêts et préoccupations et en coordination avec ses partenaires, soutiendra toutes les initiatives diplomatiques en cours.

M'hamed Rebah

NEW YORK

Une centaine de militants pro-palestiniens interpellés

Une centaine de militants pro-palestiniens ont été arrêtés à New York après avoir bloqué une grande avenue de Manhattan lors d'une manifestation organisée à l'appel du mouvement Jewish Voice for Peace. Les manifestants entendaient dénoncer le soutien militaire des États-Unis à Israël.

Selon l'organisation, plus de 90 personnes ont été interpellées au total. Parmi elles figure Chelsea Manning, ancienne analyste du renseignement américain devenue lanceuse d'alerte, connue pour avoir transmis en 2010 des documents militaires et diplomatiques à WikiLeaks, ce qui lui avait valu une condamnation et plusieurs années de détention. Réunis sous la bannière de Jewish Voice for Peace, les participants ont bloqué pendant près d'une heure une artère importante de Manhattan. L'action visait notamment à attirer l'attention sur les politiques de soutien militaire américaines, en particulier les livraisons d'armement à Israël, que les manifestants demandent de suspendre. La mobilisation s'est déroulée à proximité des bureaux de deux figures du Sénat américain, le chef des sénateurs démocrates Chuck Schumer et la sénatrice Kirsten Gillibrand. Les protestataires leur reprochent d'avoir soutenu ou voté contre des mesures visant à bloquer certaines ventes d'armes américaines à l'entité sioniste.

Cette action s'inscrit dans un contexte de fortes tensions internationales et de mobilisations répétées autour de la guerre à Gaza et des opérations militaires dans la région, notamment au Proche-Orient. Les organisateurs affirment vouloir dénoncer ce qu'ils considèrent comme la poursuite du soutien militaire américain malgré les appels croissants à un cessez-le-feu et à la suspension des livraisons d'armes. Les autorités new-yorkaises n'ont pas immédiatement communiqué de bilan détaillé des arrestations ni les suites judiciaires prévues pour les personnes interpellées. La manifestation reflète une dynamique de protestation plus large aux États-Unis, où des organisations militantes, y compris des groupes juifs progressistes, multiplient les actions publiques pour remettre en question la politique étrangère américaine au Proche-Orient.

M.S.

À LA VEILLE DE LA JOURNÉE DU PRISONNIER PALESTINIEN

Mobilisation générale contre la loi d'exécution des détenus

À l'approche du 17 avril, date marquant la Journée du prisonnier palestinien, les institutions palestiniennes chargées des affaires des détenus, ainsi que les forces et factions nationales, ont annoncé un programme national unifié de commémoration, lors d'une conférence de presse tenue ce mardi dans le cadre de leur sit-in hebdomadaire de solidarité avec les prisonniers. Cette année, les commémorations revêtent un caractère exceptionnel et se dérouleront sous un slogan central : « Ensemble pour faire tomber la loi d'exécution des prisonniers », en référence à la récente adoption, par la Knesset, d'un projet de loi autorisant la peine de mort contre des détenus palestiniens. Les organisations dénoncent également ce qu'elles qualifient de « guerre parallèle d'extermination » menée dans les prisons israéliennes. Devant des banderoles dénonçant la législation israélienne et l'interdiction des visites du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que celles des familles, les institutions ont annoncé que le jeudi 16 avril constituerait le point culminant des actions. Des rassemblements centraux sont prévus à midi dans plusieurs villes : Ramallah, Hébron, Bethléem, Naplouse, Jérusalem, Qalqilya, Tubas et Salfit. Une mobilisation spécifique est également prévue à Ariha à 11 heures du matin. À Naplouse, une seconde activité est programmée le dimanche suivant, accompagnée de séminaires consacrés à la loi sur la peine de mort et aux violences sexuelles dénoncées dans les prisons.

UNE LOI JUGÉE « RACISTE ET COLONIALE »

Dans une déclaration lue par le président du Club des prisonniers palestiniens, Abdallah Al-Zaghari, les institutions ont estimé que la loi sur l'exécution des prisonniers constitue un «

tourment dangereux » dans la structure de la violence coloniale. Selon cette analyse, cette législation ne se limite pas à « légaliser des meurtres », mais inaugure une nouvelle étape de « normalisation de l'extermination systématique », en visant spécifiquement les Palestiniens.

Le texte dénonce une approche discriminatoire et raciale, inscrite dans une logique visant à transformer les outils de répression en système juridique complet. Al-Zaghari a affirmé que cette loi s'inscrit dans la continuité d'une politique d'exécutions extrajudiciaires menée depuis des décennies, soulignant que malgré les transformations du système inter-

national des droits humains, « l'impunité demeure ».

APPEL À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

Le responsable palestinien a appelé la population palestinienne et les « libres du monde » à participer activement aux mobilisations prévues le 16 avril, en Cisjordanie ainsi que dans plusieurs pays arabes et européens. Il a insisté sur la nécessité de faire du 17 avril une Journée internationale renouvelée de solidarité avec les prisonniers palestiniens, afin de renforcer la pression pour l'abrogation de cette loi et pour la libération des détenus. Le

président de l'Autorité des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, Raed Abu al-Humus, a déclaré que « la guerre d'extermination ne s'est pas arrêtée », évoquant une « extermination silencieuse » au sein des prisons sionistes. Il a alerté sur la gravité des violations constatées, estimant qu'elles pourraient provoquer une « véritable explosion » si elles étaient pleinement révélées. De son côté, Abu Youssef, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a appelé à une mobilisation politique, juridique et diplomatique internationale pour faire échouer cette législation.

M. Seghilani

Témoignages et détérioration de la situation

Selon les données citées par les institutions, environ 90 prisonniers seraient morts en détention, tandis que les conditions de détention continueraient de se dégrader fortement. Dans la ville de Naplouse, des centaines de familles de prisonniers ont participé à un rassemblement de solidarité, brandissant des portraits de leurs proches et appelant la communauté internationale à intervenir. Le directeur du Club des prisonniers à Naplouse, Mouzafar Dughqan, a indiqué que près de 350 enfants palestiniens seraient actuellement détenus, dénonçant des conditions contraires au droit international. La dirigeante du Front démocratique pour la libération de la Palestine, Majda Al-Masri, a estimé que la loi sur la peine de mort s'inscrit dans une « escalade législative dangereuse », reflétant, selon elle, une orientation politique extrémiste. Elle a affirmé que ces mesures s'inscrivent dans un contexte plus large de guerre contre le peuple palestinien et visent à affaiblir son droit à la résistance. Des proches de détenus ont également pris la parole. La mère du prisonnier Moutasim Amlah a regretté la baisse de participation aux manifestations de soutien, évoquant une forme de lassitude au sein de la société. Le frère du prisonnier Ahmed Al-Kharaz a dénoncé l'absence d'informations sur son frère depuis plusieurs mois et a critiqué les autorités palestiniennes pour leur gestion de ce dossier.

LE CAS DE MARWAN BARGHOUTI : SYMBOLE ET TENSIONS

Les institutions ont également mis en garde contre la situation du dirigeant palestinien Marwan Barghouti, détenu depuis plus de deux décennies.

Elles affirment qu'il subit des agressions répétées ayant provoqué des blessures et des saignements, dans un contexte d'isolement prolongé et de privation de soins. Selon ces organisations, les responsables pénitentiaires poursuivent une politique de détention stricte visant également d'autres dirigeants palestiniens. Barghouti, figure centrale du mouvement national palestinien, est considéré comme l'un des symboles de la cause des prisonniers.

À quelques jours de la Journée du prisonnier palestinien, les institutions palestiniennes appellent à une mobilisation massive, nationale et internationale. Elles présentent cette édition comme un moment charnière, marqué par l'adoption d'une législation controversée en Israël et par une détérioration persistante des conditions de détention. Entre appels à la mobilisation, accusations de violations systématiques et témoignages de familles, cette journée du 17 avril s'annonce comme un nouveau point de tension majeur dans le dossier des prisonniers palestiniens.

M.S.

SUD LIBAN

Un scénario déjà vu à Ghaza

Le paysage sécuritaire dans le sud du Liban s'oriente, selon plusieurs analyses et données de terrain, vers une possible reproduction du modèle observé dans la bande de Ghaza.

Les opérations militaires sionistes s'y combinent à des dynamiques politiques parallèles, dans une tentative de créer de nouveaux faits accomplis sur le terrain sous couvert de négociations. Cette évolution traduirait un changement dans la doctrine militaire israélienne, visant à généraliser le concept de "zone tampon" imposée par la force. Dans ce contexte, l'armée sioniste poursuit ses frappes aériennes sur plusieurs localités du sud du Liban, tout en renforçant sa présence au sol à travers l'installation de nouveaux points militaires le long de la frontière. En parallèle, la résistance libanaise intensifie ses tirs de roquettes et ses opérations de drones en direction des colonies situées dans les territoires palestiniens occupés. Des frappes sionistes ont ciblé deux véhicules dans les localités de Saadyat et Jyeh, situées sur le littoral à environ 20 kilomètres au sud de Beyrouth. Les attaques ont touché l'autoroute côtière reliant la capitale au sud du pays. Les bombardements se sont également étendus à plusieurs villages, notamment dans le caza de Tyr, ainsi qu'à des localités comme Borj Qalaouyeh, Ghandouryeh, Hanine, Mahmoudyeh, Zibqin et Yater, dans une série de frappes simultanées touchant plusieurs régions. Selon le ministère libanais de la Santé, le bilan des victimes a atteint 2 089 morts depuis la reprise des hostilités le 2 mars. De son côté, la résistance libanaise poursuit ses opérations quotidiennes, combinant tirs de roquettes, attaques de drones contre les rassemblements des forces israéliennes au sud du Liban, et affrontements directs sur plusieurs axes, notamment autour de Bint Jbeil.

UN REMAKE DE GHAZA

Sur le plan militaire et politique, plusieurs sources médiatiques et rapports de terrain indiquent que l'armée israélienne applique au Liban-Sud une stratégie similaire à celle utilisée dans la bande de Ghaza : destruction d'habitations, évacuation de zones frontalières et création d'une nouvelle réalité sécuritaire. Le journal sioniste Haaretz rapporte, sur la base de sources militaires, que l'armée renforce sa présence au sud du Liban et établit des positions perma-



Ph: DR

nentes, dans le cadre d'un plan visant à instaurer de facto une "ceinture de sécurité", malgré les démentis officiels. Des témoignages de soldats indiquent que les unités du génie militaire utilisent des bulldozers pour démolir des villages proches de la frontière, afin de créer une zone tampon. Certaines unités ayant participé aux destructions à Ghaza auraient été redéployées sur le front libanais. Des responsables militaires reconnaissent toutefois des différences importantes entre les deux terrains, la complexité géographique du sud du Liban — collines et villages denses — offrant un avantage tactique au Hezbollah par rapport au terrain plus ouvert de Ghaza.

"NÉGOCIATIONS SOUS LE FEU"

Parallèlement à l'escalade militaire, les États-Unis ont annoncé un accord entre le Liban et Israël pour l'ouverture de négociations directes, à la suite de discussions trilatérales à Washington. Il s'agirait des premiers contacts de ce niveau depuis 1993. Le Département d'État américain évoque des discussions sur les étapes nécessaires à l'ouverture d'un processus de négociation, pouvant inclure des arrangements sécuritaires et politiques ainsi que la reconstruction du Liban. Washington affirme également soutenir les efforts du gouvernement libanais visant à renforcer le monopole de l'État sur les armes et à réduire l'influence régionale de l'Iran. Cependant, sur le terrain, les opérations militaires se poursuivent à un rythme soutenu, alimentant l'idée que les négociations avancent sous la pression du fait accompli militaire.

CRISE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE AGGRAVÉE

Dans la bande de Ghaza, la situation humanitaire continue de se dégrader, marquée par une crise sanitaire liée à la prolifération de rongeurs dans les camps de déplacés. Des témoignages font état de conditions de vie extrêmement difficiles, où les habitants ne craignent plus seulement les bombardements, mais aussi les maladies et les morsures de rongeurs. Plusieurs cas médicaux ont été signalés, touchant enfants, personnes âgées et malades chroniques, avec des complications parfois graves. Les autorités sanitaires alertent sur une augmentation des infections et des risques d'amputation dans certains cas. L'Organisation mondiale de la santé met en garde contre une possible propagation régionale des maladies en raison de la dégradation environnementale. Les causes principales identifiées sont l'accumulation massive de déchets, les eaux usées et la destruction des infrastructures. La municipalité de Ghaza estime que plus de 350 000 tonnes de déchets s'accumulent, dans un contexte de pénurie de carburant et de blocage de l'aide matérielle.

UN SYSTÈME DE SANTÉ SOUS PRESSION

Le secteur de la santé à Ghaza fonctionne dans des conditions critiques, avec des pénuries importantes de médicaments et de matériel médical. Les hôpitaux font face à une augmentation des cas liés aux morsures de rongeurs, susceptibles de provo-

quer des infections sévères. Les autorités sanitaires avertissent d'un risque d'effondrement du système de santé si les restrictions sur l'aide humanitaire et les équipements médicaux persistent. Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu en octobre 2025, les autorités locales font état de centaines de violations et d'un bilan humain toujours en hausse. Le nombre de victimes continue d'augmenter, tandis que les infrastructures civiles restent largement détruites. Entre l'escalade militaire au Liban-Sud et la crise humanitaire à Ghaza, la région semble s'enfoncer dans une dynamique où les logiques de guerre et de négociation s'entremêlent. L'hypothèse d'une reproduction du modèle de contrôle territorial par la force soulève de profondes interrogations sur l'avenir de la stabilité régionale et sur la possibilité d'un véritable processus de paix.

UN BILAN HUMAIN QUI CONTINUE DE S'ALOURDIR

Dans la bande de Ghaza, les chiffres publiés par les autorités sanitaires dressent un tableau d'une violence persistante, malgré les annonces officielles de cessez-le-feu. Selon les dernières données du ministère de la Santé, 757 personnes ont été tuées depuis octobre dernier dans le cadre de cette période censée être marquée par une désescalade des hostilités. Durant la même période, 2 111 personnes ont été blessées, tandis que 760 opérations d'extraction de victimes ensevelies sous les décombres ont été recensées. Ces éléments sont présentés par les autorités locales comme la preuve de la continuité d'attaques touchant les zones civiles, dans un contexte de destruction massive des infrastructures. Sur le plan global, le bilan depuis le 7 octobre 2023, atteint des niveaux particulièrement élevés. Les autorités sanitaires font état de 72 336 personnes tuées et 172 213 blessés, illustrant l'ampleur d'une crise humanitaire et sanitaire sans précédent dans l'enclave palestinienne. Dans un communiqué distinct, le bureau médiatique gouvernemental à Ghaza affirme, par ailleurs, que 2 400 violations de l'accord de cessez-le-feu auraient été enregistrées entre le 10 octobre 2025 et le 14 avril 2026. Ces chiffres viennent alimenter les accusations récurrentes de non-respect des engagements de désescalade. Dans un territoire déjà confronté à l'effondrement de ses services essentiels, ces nouvelles données renforcent l'inquiétude des organisations humanitaires, alors que la situation sur le terrain reste marquée par une forte instabilité et une détérioration continue des conditions de vie.

M. Seghilani

PROTECTION DES CIVILS ET DES HUMANITAIRES

10 pays exigent le respect du droit international au Liban

Dix États, dont le Royaume-Uni, ont lancé un appel conjoint pour renforcer la protection des travailleurs humanitaires au Liban et garantir le respect du droit international, dans un contexte de détérioration rapide de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays. Dans une déclaration commune publiée mardi, Royaume-Uni, Canada, Australie, Brésil, Colombie, Indonésie, Japon, Jordanie, Sierra Leone et Suisse ont exprimé leur « profonde inquiétude » face à l'aggravation de la crise humanitaire au Liban et à l'augmentation des déplacements de civils. Les signataires ont salué les efforts en faveur d'une désescalade, évoquant notamment une trêve convenue entre plusieurs parties, tout en appelant à mettre fin durablement aux hostilités et à toute forme d'attaque contre les civils et les infrastructures civiles. Depuis le 2 mars, les frappes israéliennes se sont intensifiées au Liban, malgré des annonces de cessez-le-feu partiel relayées début avril par plusieurs

acteurs internationaux. Les opérations militaires ont provoqué des pertes humaines considérables et un déplacement massif de population. Selon les chiffres évoqués dans le contexte de ce conflit, les violences ont fait environ 2 124 morts, 6 921 blessés et plus d'un million de déplacés, aggravant une situation humanitaire déjà critique. Les dix pays insistent particulièrement sur la nécessité de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires, qui interviennent auprès des populations les plus vulnérables. Ils demandent également l'arrêt immédiat des attaques mettant en danger leur mission. « Les travailleurs humanitaires doivent être protégés et respectés en toutes circonstances », souligne la déclaration, qui rappelle que le respect du droit international est essentiel pour préserver la dignité humaine et permettre l'acheminement de l'aide. La déclaration met également en garde contre la multiplication des attaques visant les équipes humanitaires, appelant l'ensemble des parties au conflit à

respecter strictement les règles internationales. Dans ce cadre, le sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, a indiqué qu'en 2025 au moins 326 travailleurs humanitaires ont été tués dans 21 pays. De son côté, la représentante du Comité international

de la Croix-Rouge à l'ONU à New York, Élise Moschini, a alerté sur les pertes enregistrées parmi les personnels du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge dans plusieurs zones de conflit, notamment au Liban, à Ghaza, en Iran, au Soudan, ainsi que dans le contexte de la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Les États signataires ont conclu leur déclaration en réaffirmant leur engagement à poursuivre leurs efforts conjoints afin de garantir que les acteurs humanitaires puissent continuer à sauver des vies sans être eux-mêmes exposés au danger.

M.S.

ARMÉE SAHRAOUIE

Les forces de l'occupation marocaine ciblées dans le secteur de Tichla

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené « une opération qualitative » contre les forces de l'occupation marocaine dans le secteur de Tichla, a indiqué un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraoui. Selon la même source, « dans le cadre des opérations de combat en cours, des unités de l'APLS ont mené, mardi dernier, une opération qualitative ayant ciblé directement un système fixe de surveillance et de reconnaissance utilisé par l'occupation marocaine pour la détection précoce dans la région de Kelb Ezzlim (secteur de Tichla), ce qui a permis d'atteindre la cible de manière précise et

directe à l'aide d'armes appropriées, infligeant ainsi à l'occupant marocain de lourdes pertes matérielles et humaines ».

Par ailleurs, des unités avancées de l'armée sahraouie ont ciblé des fortifications militaires des forces de l'occupation marocaine au niveau de la ligne de front du mur de sable (mur de la honte), à l'aide d'armes appropriées, « faisant des morts et des blessés dans leurs rangs ». L'APLS réaffirme « sa détermination à poursuivre la lutte armée jusqu'à la victoire et le recouvrement de la souveraineté nationale », a conclu la même source.

L. Z.

AÏN-TÉMOUCHENT. PROTECTION CIVILE

Vers le recrutement de plus de 250 surveillants de plages saisonniers

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent comptent recruter 280 surveillants de plages saisonniers pour la prochaine saison estivale, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mourad Bensalem.

Dans ce cadre, la direction de wilaya de la Protection civile a lancé un concours de recrutement pour sélectionner des surveillants de plages saisonniers, dans le cadre des préparatifs en cours, en prévision du lancement de la saison estivale dans la wilaya, a précisé le même responsable, ajoutant que le dépôt des dossiers de candidature s'effectue au niveau des unités de la Protection civile de la wilaya. Ces dossiers seront étudiés et le processus de sélection sera organisé avant le début de la saison estivale, sous la supervision d'une commission compéten-



te relevant du même corps, a expliqué le lieutenant-colonel Bensalem.

Le concours de recrutement de ses surveillants saisonniers fixe plusieurs conditions, notamment être âgé de 18 ans ou plus, maîtriser la natation et jouir d'une bonne condition physique, a ajouté la

même source. Les candidats retenus seront répartis, dès le lancement officiel de la saison estivale, sur les 18 plages autorisées à la baignade le long du littoral de la wilaya d'Aïn Temouchent, a souligné le directeur de wilaya de la Protection civile. Par ailleurs, le secteur a entamé, en coordina-

tion avec plusieurs communes côtières de la wilaya, une opération de maintenance et d'aménagement des postes de surveillance situés sur les plages, dans le cadre des préparatifs visant à assurer le succès de la saison estivale en cours, a-t-on souligné.

RELIZANE. TOURISME

Lancement d'une session de formation au profit des guides touristiques non agréés

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une session de formation destinée aux guides touristiques non agréés à travers la wilaya, a indiqué la directrice locale du secteur, Linda Merabet. Mme Merabet a précisé que cette session est organisée en collaboration avec la direction de l'Enseignement et de la Formation professionnels, dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions d'un accord conclu en janvier dernier entre les ministères du Tourisme et de la Formation professionnelle. L'initiative vise à former les guides touristiques exerçant au sein d'agences de voyages sans disposer d'agrément officiels dans le domaine, a-t-elle souligné. Cette session, organisée pour la première fois, constitue un cadre juridique important de coordination entre les deux secteurs, notamment dans le domaine de la qualification et de la forma-

tion des guides non agréés, a ajouté la même responsable. Elle a également souligné que cette formation vise à doter les participants des connaissances fondamentales et des compétences pratiques leur permettant d'exercer leurs fonctions avec efficacité, conformément aux normes professionnelles en vigueur, reflétant ainsi une image valorisante du pays et contribuant au développement de l'offre touristique nationale. Cette session de qualification représente une étape qualitative vers l'organisation de la profession de guide touristique et son amélioration, selon une approche professionnelle moderne fondée sur la formation continue, garantissant ainsi une meilleure qualité des services touristiques et renforçant l'attractivité de la destination, a-t-elle ajouté. Environ 50 guides bénéficient, actuellement, de cette formation d'une durée d'une semaine, dispensée au centre de forma-

tion professionnelle Meghiche-Yamina, sis au chef-lieu de la wilaya. Ils suivent plusieurs modules, notamment la préparation des visites touristiques, l'accueil et l'encadrement des touristes, les techniques d'animation des excursions, la sécurisation des voyages conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que la préservation durable des sites touristiques, a fait savoir l'encadrer de la session, l'enseignant Djamel Benyoub. Cette formation est sanctionnée par un certificat de qualification de "guide touristique", permettant aux lauréats d'encadrer à l'avenir des circuits touristiques organisés sur des bases scientifiques et structurées au profit des touristes nationaux et étrangers, notamment au regard de la croissance notable que connaît le secteur ces dernières années, a conclu la directrice du Tourisme, Linda Merabet.

MOSTAGANEM. SANTÉ

Réalisation d'une polyclinique et réhabilitation de 5 autres

Les travaux de réalisation d'une polyclinique ainsi que des opérations de réhabilitation de cinq autres structures sanitaires dans différentes communes de la wilaya de Mostaganem sont actuellement en cours, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya. La même source a précisé que ces projets, inscrits dans le cadre de l'amélioration des services de santé offerts aux citoyens et de leur rapprochement des patients dans toutes les communes, affichent des taux d'avancement variables. A ce titre, le taux de réalisation de la polyclinique située dans le nouveau pôle urbain du Bas Mazagan a atteint 70%, a souligné

la même source, ajoutant que sa livraison et sa mise en service sont prévues pour le 5 juillet prochain, à l'occasion de la double célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le coût de réalisation de cette infrastructure sanitaire dépasse 260 millions de dinars. Par ailleurs, dans le cadre du même programme, la commune d'Achâacha a bénéficié d'une opération de réhabilitation de sa polyclinique, dont le taux d'avancement a atteint 70%, pour un montant global de 21 millions de dinars. En attendant sa livraison, certains services, notamment les urgences, ont été transférés vers l'établissement de santé de la commune

voisine d'Ouled Boughalem, a fait observer la même source. Dans la commune côtière de Benabdemalek Ramdane, d'importants travaux de rénovation de la polyclinique, datant des années 1980, sont en cours, pour un montant dépassant 22 millions de dinars. Ces travaux, achevés à près de 75%, concernent notamment la réhabilitation des différents réseaux vitaux. Concernant la polyclinique de la commune de Sidi-Ali, les services de la wilaya ont indiqué qu'elle sera remise en service, le 1er mai prochain, après des travaux de réhabilitation ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de 21 millions de

dinars, et dont le chantier a atteint un stade avancé. Des travaux similaires sont également en cours dans les polycliniques des communes d'Oued El-Kheir et de Sirat, pour des allocations financières respectives de 19 millions et 24 millions de dinars. Ces projets, qui ont atteint un stade avancé, devront être réceptionnés dans les plus brefs délais. Enfin, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a décidé, lors d'une récente visite d'inspection de ces projets, d'allouer une enveloppe financière supplémentaire de plus de 13 millions de dinars, afin de soutenir les travaux dans les différentes polycliniques.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ

SALAH-BOUBNIDER

Journée d'étude sur les méthodes du cadastre dédiée aux étudiants

Cent (100) étudiants du département d'urbanisme de la Faculté des sciences d'architecture et d'urbanisme de l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3) ont été initiés mardi aux méthodes du cadastre lors d'une journée d'étude intitulée "L'urbanisme et le cadastre général", organisée par cet établissement d'enseignement supérieur. Il s'agit d'une rencontre pédagogique visant à former les étudiants aux enjeux fonciers, techniques et fiscaux à travers l'identification des parcelles (plan cadastral) et la mise à jour des données, a déclaré, à l'APS le doyen de la Faculté, Islam Boukheikh, mettant en avant le rôle du cadastre comme outil de gestion urbaine, de fiscalité locale et de sécurisation de la propriété. La journée d'étude a été encadrée par des experts fonciers, a-t-il fait savoir, soulignant que la lecture des plans, repérage de parcelles, initiation à la topographie, cadastre juridique et fiscal, cadastre urbain et instruments d'urbanisme figurent parmi les thèmes des communications présentées. De son côté, le chef du département d'urbanisme de la même Faculté, Ismail Moussa a indiqué que le cadastre est indispensable pour évaluer la faisabilité des projets et représente une référence incontournable pour les transactions immobilières et les résolutions des conflits et litiges, relevant que l'organisation de cette journée d'étude vise à échanger les connaissances et les expériences entre étudiants, notamment ceux en fin de cycle et les opérateurs économiques du secteur socio-économique. Près de 300 participants dont des étudiants, des enseignants chercheurs ainsi que des professionnels du secteur ont pris part à cette journée d'étude tenue en présence des cadres des directions du cadastre, des domaines et de la conservation foncière de la wilaya de Constantine.

OUM EL-BOUAGHI. ENFANTS

À BESOINS SPÉCIFIQUES

Lancement prochain de travaux de réaménagement de 2 centres pédagogiques à Ain Beida

Des travaux de réaménagement et de réhabilitation de deux centres pédagogiques pour enfants à besoins spécifiques de la commune d'Ain Beida (26 km à l'est d'Oum El Bouaghi), seront lancés au cours du mois de mai prochain, a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Farid Benhadda. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les établissements concernés sont le Centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux (120 enfants) et le Centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs (80 enfants). L'enveloppe financière réservée à ces deux projets au titre du programme sectoriel de l'exercice 2026 est estimée à 32,5 millions DA, a indiqué M. Benhadda qui a ajouté que les travaux prévus incluent notamment l'étanchéité, le chauffage, la peinture et la réalisation de deux stades gazonnés dans les deux établissements. Le même responsable a souligné d'autre part que des travaux sont en cours pour le réaménagement du Centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux de la commune de Meskiana et du Centre pour enfants malentendants du chef-lieu de wilaya, dont les travaux exécutés à 50% devraient être achevés au cours de cette année.

SÉTIF. OLYMPIADES NATIONALES UNIVERSITAIRES DE MATHÉMATIQUES

Tenue de la 2^e édition à l'université Ferhat-Abbas

L'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a accueilli, mardi, les 2es Olympiades nationales universitaires de mathématiques auxquelles ont participé 20 établissements d'enseignement supérieur, à l'initiative de la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de cette université.



Le sous-directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Ferhat-Abbas, Youcef Benhenni, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette édition est organisée en coordination avec les directions des services universitaires des cités El-Hidhab et Maâbouda, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme annuel (2025-2026) établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le même responsable a souligné que la manifestation vise à "élever davantage le niveau de cette spécialité scientifique en tant que colonne vertébrale des différentes sciences exactes", à "fournir un espace

de contact entre les étudiants" et à "jauger leurs capacités par un jury composé d'experts dans le domaine provenant de plusieurs universités du pays". M. Benhenni a cité parmi les structures universitaires participant à cette édition, les Ecoles normales supérieures d'El Eulma (Sétif), de Constantine et de Béchar, l'Ecole nationale supérieure d'informatique (Sidi Bel Abbès), l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA) à Alger, l'Ecole nationale supérieure des travaux publics à Alger, l'Ecole supérieure en sciences et technologies de

l'informatique et du numérique (ESTIN) à Béjaia, ainsi que les universités de Djelfa, de Boumerdès, de Naâma, de Laghouat et de Sétif-1. La compétition organisée pour l'occasion a abouti à la victoire de l'étudiant Abdelilah Hamdi, de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques de Sidi Abdallah (Alger), tandis que la deuxième place a été décrochée par Raouf Ould Ali de l'ENSIA, la troisième place revenant à l'étudiant Abdennour Harche de l'université de Sétif-1. Il convient de noter que le lauréat de la première place lors de la 1re édition de

cet événement scientifique, organisé dans la même université en 2025, s'était qualifié aux Olympiades mondiales de mathématiques en Bulgarie et Russie, où il s'était brillamment distingué en s'adjugeant la première place. Notons également qu'à l'issue de l'édition de cette année, qui s'est déroulée en présence d'un nombre important de superviseurs, d'étudiants et de chercheurs dans le domaine, deux professeurs de mathématiques retraités de l'université de Sétif 1, en l'occurrence Messaoud Hannachi et Boubaker Merouani, ont été honorés.

ORAN. ÉDUCATION

Cinq établissements scolaires en cours de réalisation

Cinq établissements scolaires, couvrant les trois cycles d'enseignement, sont actuellement en cours de réalisation dans les communes de Bir El Djir, Ain El Bia, Gdyl et Benfreha (Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection de ces projets éducatifs, effectuée lundi soir, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de respecter les délais de réalisation et de livrer les établissements dans les temps impartis, au plus tard en août prochain, tout en respectant les normes de qualité, afin de garantir un environnement scolaire adéquat. Parmi ces projets, dont le taux d'avancement varie entre

50 et 75 pour cent, figurent la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places au quartier Riyad, ainsi qu'un CEM de type 6 au quartier (1.600 + 1.200 logements publics locatifs) à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir. Le wali a insisté sur leur livraison, en juillet prochain, afin qu'ils soient opérationnels dès la prochaine rentrée scolaire, contribuant ainsi à alléger la tension sur les établissements éducatifs de la région et à améliorer les conditions de scolarisation. Le responsable de l'exécutif local a également inspecté les projets de réalisation de deux CEM dans les communes d'Ain El Bia et du village El Menadssia (commune de Gdyl), ainsi qu'une école primaire à Hassi'ne Toul,

dans la commune de Benfreha. Il a donné des instructions aux entreprises chargées des travaux pour rattraper le retard enregistré et renforcer les effectifs sur les chantiers, afin d'achever les travaux d'ici août prochain au plus tard. Pour rappel, le secteur de l'éducation a été renforcé, au titre de l'année scolaire en cours, par 18 nouveaux établissements scolaires, dont 12 groupes scolaires, 4 CEM et 2 lycées, ainsi que 75 salles de classe supplémentaires, outre des terrains de sport et 54 cantines scolaires, en plus de l'équipement progressif de 438 écoles primaires en tablettes électroniques intelligentes tout au long de l'année scolaire.

MÉDÉA. STEP D'OUED-LAHRACHE

Raccordement en cours des collecteurs d'assainissement

Un projet de raccordement des collecteurs principaux du réseau d'assainissement de la ville de Médéa vers la station d'épuration (STEP) d'Oued-Lahrache en vue d'augmenter le volume des eaux usées traitées et préserver l'environnement est en cours d'exécution, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE). "Le projet s'inscrit dans le cadre des actions déployées par le secteur des ressources en eau afin de protéger le milieu naturel

contre la pollution, de réduire les risques de maladies à transmission hydrique et d'augmenter le volume des eaux traitées et épurées destinées à l'irrigation agricole", a indiqué le directeur des ressources en eau, Nassereddine Bechani. Les travaux de raccordement d'une partie des collecteurs principaux du réseau d'assainissement de la ville de Médéa sont "terminés", selon le même responsable, qui précise que l'achèvement de la première tranche de ce projet a permis d'augmenter de 3 mille

m³/jour le volume des eaux traitées au niveau de la station d'épuration d'Oued-Lahrache, au sud de la commune de Médéa, portant à 11 mille m³/jour la capacité de traitement de la station. La deuxième tranche du projet concerne les collecteurs situés à la périphérie est de la ville de Médéa, qui inclut la réalisation d'une station de relevage permettant le raccordement du réseau d'assainissement des quartiers de cette partie de la ville vers la STEP d'Oued-Lahrache, a souligné

M. Bechani. Une fois les travaux de réalisation de cette tranche achevés, près de 5 mille m³/jour d'eau usée supplémentaire seront traités par cette station, et atteindre, ainsi, à un volume quotidien de 16 mille m³ d'eau usée traités, a-t-il ajouté. Une partie des eaux épurées de la station est actuellement utilisée dans l'irrigation de trois cent hectares de cultures arboricoles et cette superficie devrait doubler à la faveur de ce projet, a-t-il conclu.

BORD BOU-ARRERIDJ.

FIBRE OPTIQUE

Plus de 72 projets de modernisations du réseau de télécommunication

Plus de 72 projets seront menés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour moderniser le réseau de télécommunication et remplacer le réseau de cuivre par celui de fibres optiques avec un total de 59.112 accès au titre du programme 2026 de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, a-t-on appris mardi auprès de cette direction. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant l'amélioration des prestations et la consécration de la transition numérique de sorte à accompagner l'extension urbaine et le développement de l'activité économique, a indiqué à l'APS le chargé de communication de cette direction, Walid Messili. Le programme inclut le raccordement de 42 nouvelles cités dans plusieurs communes au réseau de fibres optiques avec plus de 7.300 accès, selon la même source qui a indiqué que ces projets devront être achevés avant la fin de cette année pour fournir ainsi l'internet haut débit aux nouveaux pôles urbains. L'opération de raccordement au réseau de fibres optiques concernera également les entreprises publiques et privées des divers secteurs dont l'éducation, l'enseignement supérieur et la santé, selon le même cadre qui a souligné que cette dynamique a permis une couverture technique à 100 % au chef-lieu de wilaya et dans d'autres communes avec le passage de plus de 27.000 clients vers la technologie de fibres optiques. D'autre part, la wilaya compte actuellement 102 stations internet 4G couvrant plus de 47.000 abonnés dont 75 stations du service universel des communications électroniques pour la couverture des régions reculées de sorte à couvrir les points les plus éloignés et améliorer la qualité des services, a relevé la même source. L'objectif est de parvenir à assurer une couverture à 100% d'ici 2027 et à faire de la wilaya de Bordj Bou Arreridj un modèle de la généralisation du réseau de fibres optiques, a indiqué le même cadre.

GUELMA. FORMATION

PROFESSIONNELLE

Près de 900 diplômés du secteur obtiennent une attestation en entrepreneuriat

Au total, 896 diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnel dans la wilaya de Guelma ont obtenu depuis début 2026 une attestation en entrepreneuriat, leur permettant d'accéder au financement de leurs projets de micro-entreprises dans le cadre de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur. En marge des journées des métiers tenues à la maison de jeunes Salah-Boubnider, la coordinatrice de la maison de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle de cette direction, Ryma Deghmouchi a indiqué à l'APS qu'une attestation en entrepreneuriat est accordée après une formation de 21 jours dans le domaine de la gestion et de l'entrepreneuriat suivie par chaque diplômé. Ces formations entrepreneuriales ont été assurées par les deux centres de développement de l'entrepreneuriat ouverts à l'INSFP Kadour-Djebabla et à l'institut de formation professionnelle Oumedour-Abdelhak, selon la même source. A fin mars, 1.554 diplômés du secteur se sont inscrits au niveau des deux centres et sont programmés pour bénéficier des sessions qui se poursuivront tout au long de l'année. La manifestation "journées des métiers" organisée lundi et mardi ont connu la participation de 15 établissements de formation, des antennes locales de NESDA et de l'ANGEM, des organismes de la sécurité sociale et des opérateurs économiques.

S
T
R
O
P
S

ANNONCÉ DE RETOUR EN EUROPE

Mahrez réaffirme son engagement avec Al-Ahli

L'international algérien Riyad Mahrez a définitivement levé le voile sur son avenir, mettant fin aux nombreuses spéculations qui l'annonçaient de retour en Europe, notamment du côté du club turc Fenerbahçe.

Le capitaine des Verts a choisi la stabilité en confirmant sa volonté de poursuivre son aventure avec Al-Ahli Saudi FC, avec lequel il est lié par un contrat courant jusqu'en juin 2027.

Cette annonce intervient dans un contexte particulièrement favorable pour l'ancien joueur de Manchester City, qui a une nouvelle fois démontré toute l'étendue de son talent sur la scène continentale. Lundi soir, Mahrez s'est illustré en inscrivant le but décisif sur coup franc face à Al-Duhail SC, permettant à son équipe de valider son billet pour les quarts de finale de la prestigieuse Ligue des champions de l'AFC.

À l'issue de la rencontre, le capitaine de la sélection nationale algérienne n'a pas caché sa satisfaction, tant sur le plan collectif qu'individuel. Dans une déclaration accordée au diffuseur officiel de la compétition, il a affirmé sans ambiguïté son attachement au club saoudien : « Nous souhaitons continuer avec Al-Ahli et poursuivre notre parcours au sein de cette équipe ». Au-delà de son avenir



PH: DR

personnel, Mahrez affiche des ambitions élevées pour son club. Sacré champion d'Asie la saison dernière — une première historique pour Al-Ahli —, le joueur de 33 ans entend bien inscrire durablement son équipe au sommet du football asiatique. « Nous voulons que ce club reste au sommet du continent asiatique et nous espérons remporter à nouveau la Ligue des champions », a-t-il déclaré avec détermination.

Visiblement épanoui dans son environnement actuel, Mahrez s'est égale-

ment réjoui de sa contribution décisive lors de ce match crucial, tout en promettant de continuer à travailler sans relâche pour le collectif. « Je vais poursuivre mes efforts pour aider l'équipe dans toutes les compétitions, qu'elles soient locales ou continentales », a-t-il conclu. Par cette prise de position claire, Riyad Mahrez met un terme aux rumeurs et réaffirme son rôle central dans le projet ambitieux d'Al-Ahli, déterminé à briller encore sur la scène asiatique.

Hakim S.

SOUS SURVEILLANCE À HULL CITY

Belloumi, des blessures à répétition qui menacent son rêve mondial

L'ailier algérien Bachir Belloumi traverse actuellement une période délicate dans sa carrière, marquée par une succession de blessures qui ont fortement perturbé sa progression au sein du club anglais Hull City. Cette situation suscite de nombreuses inquiétudes, tant du côté du staff technique que chez les supporters, notamment à l'approche d'échéances importantes.

Conscient de la fragilité physique du joueur, l'entraîneur Sergej Jakirović a opté pour une approche mesurée. Le technicien a clairement indiqué que Belloumi est utilisé avec beaucoup de précaution, en limitant son temps de jeu afin d'éviter toute rechute. Cette stratégie s'explique notamment par l'absence prolongée du joueur, qui a été éloigné des terrains pendant plus de trois mois cette saison.

Depuis son retour progressif, Belloumi peine encore à retrouver l'intégralité de



ses moyens physiques. Bien qu'il ait montré par moments des gestes techniques prometteurs et un aperçu de son talent, son manque de rythme et de continuité reste un frein à son plein épanouissement.

Sur le plan international, la situation n'est guère plus simple. L'équipe nationale algérienne dispose aujourd'hui d'un vivier riche en joueurs évoluant au poste d'ailier, ce qui rend la concurrence particulièrement rude.

Dans ce contexte, chaque détail compte, et une condition physique imparfaite peut rapidement faire basculer les choix du sélectionneur.

À l'approche de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, la bataille pour une place dans la liste des "Verts" s'intensifie. Pour le fils du légendaire N.10 des Verts, Lakhdar Belloumi, les blessures répétées et le manque de temps de jeu compliquent sérieusement ses chances de figurer parmi les sélectionnés si la situation

ne s'améliore pas rapidement.

Face à ces défis, le joueur n'a désormais plus droit à l'erreur. Il lui faudra impérativement enchaîner les performances convaincantes d'ici la fin de la saison afin de regagner la confiance de son entraîneur et prouver qu'il peut être un élément fiable sur la durée.

Retrouver son meilleur niveau ne représente pas seulement un objectif personnel, mais aussi une nécessité pour relancer sa carrière internationale. Le rêve de participer à une Coupe du monde reste accessible, mais il dépendra de sa capacité à surmonter les obstacles actuels.

En somme, Bachir Belloumi se trouve à un tournant décisif de sa carrière. Entre prudence médicale et pression sportive, les mois à venir seront déterminants pour savoir s'il pourra, ou non, réaliser son ambition de briller sur la scène mondiale.

H. S.

ANNONCÉ PARTANT EN FIN DE SAISON

Le président du MC Alger dément les rumeurs, mais...

Depuis plusieurs jours, les supporters du MC Alger vivent au rythme des rumeurs annonçant un éventuel départ de leur président, Hakim Hadj Redjem. Une situation qui a rapidement pris de l'ampleur, alimentée par des spéculations persistantes sur l'avenir de la direction du club. C'est dans ce contexte que Hadj Redjem a choisi de sortir du silence à travers un message publié sur Instagram.



Un message court, mais lourd de sens : « Nous poursuivons notre travail pour faire avancer le Mouloudia. Le reste n'est que paroles sans fondement. Parfois, le silence est la meilleure réponse, car il ne peut être déformé... Nous sommes concentrés sur la dixième étoile ». Par ces mots, le président envoie un double signal : d'un côté, il balaise d'un revers de main les rumeurs qu'il qualifie implicitement d'infondées, de l'autre, il réaffirme clairement que la priorité reste sportive. Au-delà de la polémique, ce message met surtout en lumière l'ambition principale du club : décrocher un dixième titre majeur, symbole fort pour une institution aussi historique que le MCA. Cette référence à "la dixième" n'est pas anodine. Elle traduit une volonté de marquer l'histoire du club et de consolider sa place parmi les géants du football

algérien. Dans un championnat toujours plus compétitif, cet objectif agit comme un moteur pour l'ensemble du groupe — dirigeants, staff et joueurs. La phrase « le silence est la meilleure réponse » mérite elle aussi attention. Elle reflète une posture de communication bien connue dans le monde du football : ne pas alimenter les polémiques pour garder la maîtrise du récit. Mais paradoxalement, en sortant de son silence pour publier ce message, Hadj Redjem choisit aussi de reprendre la main. Une manière subtile de calmer les tensions sans entrer dans un démenti frontal ou détaillé. Du côté des supporters du MCA, cette déclaration a suscité des réactions contrastées. Certains y voient un démenti clair et un signe de stabilité. D'autres restent prudents, estimant

PRIVÉ DE SES PRINCIPALES RESSOURCES

Le complexe Mohamed-Boudiaf en difficulté

Le complexe olympique Mohamed-Boudiaf se retrouve aujourd'hui confronté à un défi majeur après avoir été privé de la gestion de quatre piscines qui constituaient une source essentielle de financement autonome. Il s'agit des deux piscines situées à proximité du stade du 5-Juillet, ainsi que celles du 1er Mai et du centre féminin de Ben Aknoun. Cette décision représente un coup dur pour l'administration, qui dépendait largement des revenus générés par ces infrastructures pour assurer les dépenses courantes, notamment la maintenance, les salaires et le fonctionnement quotidien. Depuis plusieurs années, le complexe reposait sur deux piliers principaux pour

son autofinancement. D'une part, les recettes issues de la location du stade et de l'hôtel au club de MC Alger. D'autre part, les revenus réguliers générés par l'exploitation des quatre piscines, à travers les abonnements, les cours de natation et diverses activités de loisirs. Cependant, la situation a radicalement changé avec le départ du MC Alger vers son nouveau stade Al la Pointe à Douera. À cela s'ajoute la décision de transférer la gestion des piscines aux services de la wilaya d'Alger, privant ainsi le complexe de deux de ses principales sources de revenus. Dans ce contexte difficile, le directeur du complexe, Mohamed Khellaf, se retrouve face à une mission délicate : trouver des alternatives financières

capables d'assurer la continuité des activités. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit non seulement de garantir le paiement des salaires. L'inquiétude grandit également parmi les employés, répartis entre les services de maintenance, d'administration et de sécurité. Beaucoup s'interrogent sur les conséquences de cette situation : réduction des effectifs, restructuration ou changement de modèle économique. Bien que le complexe ait été renforcé par l'intégration du Stade Nelson-Mandela, cela ne suffit pas à compenser la perte des revenus précédents. Ainsi, le complexe olympique Mohamed-Boudiaf se trouve à un tournant décisif de son histoire. Entre contraintes

financières et nécessité de se réinventer, l'avenir de cette infrastructure emblématique du sport algérien dépendra de la capacité de ses responsables à innover et à diversifier ses ressources de financement. **H. S.**

OLYMPIQUE AKBOU

Bencherifa écope de trois matchs de suspension ferme

Le défenseur de l'Olympique Akbou, Walid Bencherifa, a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour "comportement antisportif, contestation de décision arbitrale et refus de quitter le terrain après son expulsion", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Outre cette sanction, Bencherifa devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source. Dans le même dossier, ses coéquipiers à l'Olympique Akbou, Boukaroum Billet et Ben Saâdallah Derrar, ont été sanctionnés d'un avertissement chacun pour "contestations de décision", accompagné d'une amende de 100.000 DA. Par ailleurs, l'ES Mostaganem a été sanctionnée d'une amende de 200.000 DA pour absence de son entraîneur principal sur le banc de touche, conformément aux règlements en vigueur. Le leader du championnat, le MC Alger, a écopé d'une amende de 30.000 dinars pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes." De son côté, l'USM Khenchela devra s'acquitter d'une amende de 50.000 DA pour "retard à l'entrée sur le terrain" avant le coup d'envoi, tandis que la JS Kabylie a été sanctionnée d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive)." Enfin, le Paradou AC a vu son entraîneur adjoint, Zerrouki Soheib, écopé d'un avertissement pour contestation de décision arbitrale, accompagné d'une amende de 100.000 DA.

CAN-2026 FÉMININE

Défaite de l'Algérie face à l'Afrique du Sud

L'équipe nationale féminine de football s'est inclinée face à son homologue sud-africain 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical préparatoire disputé mardi au stade Princess-Magogo de Durban. L'unique but de la partie a été inscrit par Majiya Nthabiseng (35'). Les deux équipes se rencontreront une seconde fois vendredi prochain, dans le cadre de la préparation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2026. La sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué une liste de 26 joueuses, dont trois locales évoluant au CF Akbou, pour ces deux rencontres amicales. Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire (Égypte) contre son homologue égyptienne, remportées 3-0 et 3-2. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2025, les joueuses du coach national Farid Benstiti avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

CFR CLUJ

Slimani résilie son contrat à l'amiable

Le CFR Cluj a officialisé la fin de sa collaboration avec l'attaquant international algérien, Islam Slimani, suite à un accord à l'amiable entre les deux parties, rapporte le club pensionnaire de la division 1 roumaine de football, mardi dans un communiqué. Arrivé au sein du club roumain en septembre 2025, en agent libre, en provenance du CR Belouizdad, Slimani (37 ans) aura disputé un total de 16 rencontres sous les couleurs de Cluj, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Dans son communiqué, le club a tenu à remercier le joueur pour son engagement et son professionnalisme durant son passage, lui souhaitant "bonne chance pour la suite de sa carrière." Le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale ne s'est pas encore prononcé sur la suite de sa carrière.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALES - RETOUR)

Le CRB et l'USMA en quête d'exploit en déplacement

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, le CR Belouizdad et l'USM Alger, joueront leur avenir loin de leurs bases, avec l'ambition d'aller chercher une qualification pour la finale, à l'occasion des demi-finales (retour), prévues vendredi et dimanche.

Le CR Belouizdad sera en mission périlleuse, affrontant le Zamalek SC dans un contexte particulièrement délicat, au stade international du Caire. Battu à l'aller au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0), le Chabab se retrouve dos au mur et devra sortir une prestation de très haut niveau pour espérer renverser la vapeur. En face, le Zamalek, actuel leader du championnat égyptien, partira clairement favori sur sa pelouse, porté par l'appui de près de 45 000 supporters attendus dans les tribunes, prêts à pousser leur équipe vers une nouvelle finale continentale. Toutefois, les gars de Laâquba pourront compter sur un groupe au complet, à l'exception du défenseur Keddad, blessé et opéré, un avantage non négligeable pour tenter de créer la



surprise et déjouer les pronostics dans l'un des stades les plus bouillants d'Afrique. Pour mieux préparer ce rendez-vous décisif, le CRB s'est déplacé plus tôt, lundi soir, dans la capitale égyptienne. Les coéquipiers du capitaine Benguitt sont déterminés à renverser la vapeur et viser la première finale de leur histoire. Ce match sera dirigé par le Soudanais Mahmoud Ali Mahmoud Ismail, assisté du Tunisien Khalil Hassani (1er assistant) et du Mozambicain Arsenio Chadreque Maringule (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Burundais Pacifique Ndabihawanimana. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Soudanais Yasser Ahmed Abdelaziz. Dans l'autre demi-finale, l'USM Alger, vainqueur du titre en 2023, se déplacera au Maroc pour défier l'Olympique Safi, après un match aller soldé par un

score vierge (0-0), au stade olympique du 5-Juillet. En dépit de la contre-performance concédée lors de rendez-vous avec un certain capital confiance, eux qui avaient déjà réussi à s'imposer sur la pelouse de Safi lors de la phase de poules (1-0), preuve qu'un résultat positif est à leur portée. Néanmoins, la formation algéroise, dirigée par le Sénégalais Lamine N'diaye, devra composer sans son milieu de terrain Islam Merilii, suspendu. Cette rencontre sera arbitrée par le Rwandais Samuel Uwikunda, assisté du Kényan Gilbert Cheruiyot (1er assistant) et de l'Angolais Oliver Sanchez (2e assistant), tandis que le Tchadien Mohamed Ali Hagg sera le quatrième arbitre. Le Sénégalais Issa Sy sera, quant à lui, aux manettes de la VAR.

LIGUE 1 (27E JOURNÉE)

Le leader en péril à Constantine

La 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, s'annonce décisive à tous les niveaux, avec en tête d'affiche, le match au sommet entre le CS Constantine et le leader, le MC Alger. Leader solide avec 55 points, le "Doyen" se déplace chez une formation constantinoise (5e, 39 pts) qui reste sur un nul, au goût d'une victoire, en déplacement face à la JS Kabylie (2-2). Les "Vert et Rouge" auront à cœur de consolider leur avance en tête du classement et de se rapprocher du dixième titre de leur histoire, tandis que le CSC espère renouer avec la victoire après cinq matchs de disette. En l'absence de son maître à jouer et capitaine, Brahim Dib, suspendu, le CSC devra impérativement l'emporter pour éviter d'être distancé par le trio de tête et rester en course pour une place africaine. La JS Saoura (2e, 44 pts) tentera de faire un pas important pour terminer dauphin, en recevant l'USM Khenchela (9e, 34 pts), dans un duel qui s'annonce, a priori, déséquilibré. Quatrième meilleure équipe à domicile (28 points pris sur 36 possibles, NDLR), la JSS ne jure que par la victoire pour préserver la dynamique, face à une équipe de Khenchela qui reste sur deux succès de suite. De son côté, l'Olym-

pique Akbou (3e, 43 pts) sera en déplacement périlleux chez l'ASO Chlef, une équipe toujours difficile à jouer sur son terrain. Une victoire des Chéliens leur permettrait d'assurer définitivement leur survie parmi l'élite. Les Akbouciens, quant à eux, se rendront à l'Ouest du pays avec l'intention de préserver leur belle série de huit matchs sans défaite et du coup conforter leur place sur le podium.

LE MCO EN CONQUÉRANT À SÉTIF
Le MC Oran (4e, 42 pts), auteur de trois victoires de rang, sera en appel du côté des hauts-plateaux, pour affronter l'ES Sétif, premier non relégable (13e, 27 pts).

Les Sétifiens, qui traversent une mauvaise passe (3 défaites et 1 nul) devront impérativement réagir pour assurer virtuellement leur maintien et aborder la suite du parcours en toute sérénité. Les Oranais, sur leur lancée, comptent effectuer ce voyage avec un esprit conquérant, avec l'objectif de remporter le gain du match et rester au contact du podium. Au stade du 18-Février d'Ouargla, la JS Kabylie (8e, 36 pts) sera certainement mise à rude épreuve par le MB Rouissat (12e, 28 pts), en quête de points pour s'éloigner de la zone rouge. Dans un match programmé à huis clos, la JSK espère revenir avec au moins le point du

LE PROGRAMME

Jeudi 16 avril 2026 :
CS Constantine - MC Alger 18h00

Vendredi 17 avril 2026 :
MB Rouissat - JS Kabylie 16h00 (Huis clos)
ASO Chlef - Olympique Akbou 17h45
ES Sétif - MC Oran 17h45
JS Saoura - USM Khenchela 17h45
MC El-Bayadh - Paradou AC 17h45

Matchs reportés :
CR Belouizdad - ES Ben Aknoun
USM Alger - ES Mostaganem

VOLLEY-BALL

L'internationale algérienne Alida Bennour rejoint l'Université de Georgia Tech (NCAA)

L'internationale algérienne de volley-ball, Alida Bennour (19 ans), s'est officiellement engagée avec le club universitaire de la NCAA, a-t-on appris auprès de son entourage. Ce transfert marque une étape importante dans la carrière de la jeune attaquante algérienne, qui évoluera désormais dans l'un des championnats universitaires les plus compétitifs au monde, réputé pour son intensité et son rôle de tremplin vers le haut niveau professionnel. L'attaquante de 1,88 m s'est distinguée ces dernières saisons par sa puissance offensive et sa régularité au filet. Selon ses statistiques internationales, elle a notamment été l'une des joueuses les plus en vue avec la sélection algérienne U21 lors des compétitions de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), où elle a accumulé un volume de points offensifs significatif sur plusieurs rencontres du Mondial U21 2025. Formée au MC Alger, la joueuse a rapidement été identifiée comme un talent prometteur du volley-ball national, avant de rejoindre la saison dernière les couleurs du Vandœuvre Nancy, pensionnaire de la Ligue A féminine française. Avec cette signature à Georgia Tech, la joueuse algérienne franchit une nouvelle étape en intégrant le système universitaire américain NCAA, connu pour son haut niveau de compétition et son exposition médiatique, ouvrant ainsi la voie à une éventuelle carrière professionnelle internationale.

LIGUE 2 (27E JOURNÉE)

Course à l'accession directe à l'Est, bataille serrée pour les play-offs à l'Ouest

La 27e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, s'annonce décisive à tous les niveaux, avec une lutte acharnée pour l'accession directe dans le groupe Centre-Est et une bataille tout aussi intense pour les places qualificatives aux play-offs dans la poule Centre-Ouest.

CENTRE-EST : UN SPRINT FINAL INDÉCIS POUR L'ACCESSION ET LES PLAY-OFFS

Dans le groupe Centre-Est, la course à la montée directe en Ligue 1 Mobilis reste toujours indécise après la 26e journée, marquée par le retour de l'US Biskra à deux longueurs du leader, le CA Batna (54 points), qui abordera un déplacement périlleux chez le NRB Béni Oulbane, une formation en quête de maintien, où tout faux pas pourrait coûter cher dans ce sprint final. Derrière, l'US Biskra (52 pts), relancée après son succès face au NC Magra, sera mise à rude épreuve en déplacement chez le MSP Batna (29 pts). Les Biskris n'ont plus le droit à l'erreur face à un adversaire concerné par le bas du tableau. La pression sera également sur les poursuivants immédiats, l'US Chaouia et le MO Béjaia (50 pts chacun) qui auront des rendez-vous déterminants respectivement face à l'IB Khemis El Khechna et la JS Bordj Menaiél, dans des matchs où la victoire s'impose pour rester dans la course à l'accession directe. Plus loin, la JSD Jijel et l'USM Annaba (47 pts) gardent un mince espoir de jouer le trouble-fête, à condition de s'imposer face à l'AS Khroub et au MO Constantine. Dans ce contexte, le haut de tableau du groupe Centre-Est reste également pleinement concerné par la lutte pour les places de play-offs d'accession, puisque les équipes classées aux premières positions, en plus de viser le billet direct pour la Ligue 1, sont aussi engagées dans la course aux barrages en cas de non-accession directe, conformément à la formule en vigueur de la compétition.

Dans le groupe Centre-Ouest, la donne est différente après l'officialisation de l'accession historique de la JS El-Biar (64 pts), sacrée dès la journée précédente. L'attention se porte désormais sur la lutte pour les places de barragistes (2e et 3e), qualificatives pour les play-offs d'accession prévus début mai. Co-leaders à la deuxième place avec 52 points, l'ASM Oran et l'USM El-Harrach seront sous pression. Les Oranais accueilleront le MC Saïda, tandis que les Harrachis effectueront un déplacement délicat chez la JS Tixeraine qui lutte pour son maintien dans un match à huis clos. Le RC Kouba (49 pts), en embuscade, tentera de réduire l'écart lors de son déplacement chez la JSM Tiaret, alors que le CR Témouchent (47 pts) aura un test compliqué face au NA Hussein Dey. Leader déjà promu, la JS El-Biar sera en déplacement chez l'ESM Koléa (36 pts), une équipe coincée dans le ventre mou du classement.

LE PROGRAMME

Groupe Centre-Est (Vendredi à 15h00)
JS Bordj Menaiél - MO Béjaia (huis clos)
USM Annaba - MO Constantine
MSP Batna - US Biskra
AS Khroub - JSD Jijel (huis clos)
NRB Béni Oulbane - CA Batna
HB Chelghoum Laïd - CR Béni Thour
NC Magra - NRB Telegma
US Chaouia - IB Khemis El Khechna

Groupe Centre-Ouest (Samedi à 15h00)

WA Tlemcen - US Béchar Djedid
NA Hussein Dey - CR Témouchent (huis clos)
GC Mascara - WA Mostaganem
ASM Oran - MC Saïda
ESM Koléa - JS El-Biar
JSM Tiaret - RC Kouba
JS Tixeraine - USM El Harrach (huis clos)
RC Arbaâ - CRB Adrar

LIGUE DES CHAMPIONS

L'Atlético résiste au Barça et retrouve les demi-finales

D'abord emballant, puis à nouveau réduit à dix, le FC Barcelone a laissé filer l'opportunité de signer une nouvelle "remontada" mardi face à l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann (2-1), de retour en demi-finale de la Ligue des champions avec l'espoir d'aller plus loin. Le Barça n'avait "pas besoin d'un miracle", selon son entraîneur Hansi Flick, simplement d'un "match parfait".

Il fut, au final, seulement bon, puis carrément gâché par un 13e carton rouge sur les dix dernières années en C1, pour Eric Garcia cette fois (79e), venu anéantir les espoirs barcelonais. Le champion d'Espagne en titre pourra bien se targuer, comme à l'aller, d'avoir sûrement été meilleur que son adversaire du soir, encore glaçant d'efficacité. Mais cela n'a pas suffi, comme en 2014, comme en 2016, et comme début mars, en demi-finale de Coupe du Roi (défaite 4-0 à l'aller, victoire 3-0 au retour).

Il faut croire que cet Atlético, de retour dans le dernier carré pour la première fois depuis 2017, est la kryptonite du géant catalan, l'équipe qui parvient le mieux à sanctionner son approche ultra-offensive.

NOUVELLE PUNITION

La même approche qui aurait pourtant pu payer dès la 32e seconde de jeu, sans une première parade du gardien argentin Juan Musso devant le prodige catalan Lamine Yamal, brillant puis pas assez accompagné pour réaliser l'exploit (1e). Pas impressionné par l'enjeu, ni par la pression qui pesait sur ses épaules, l'ailier de 18 ans avait lancé sa mission seulement trois minutes plus tard avec un but qu'il est allé chercher tout seul, comme un grand, dans les pieds du défenseur français Clément Lenglet, après un relais avec Ferran Torres (4e, 1-0). Un départ rêvé pour le jeune gaucher, passé tout proche de se muer en passeur décisif pour Dani



Olmo, sans une bonne sortie de Juan Musso (9e), avant que Griezmann ne réplique, une première fois, d'une reprise du bout du pied gauche contrée par Gerard Martin (22e). Les quelques milliers de supporters catalans ayant fait le déplacement ont sûrement cru toucher l'exploit du doigt, quelques secondes plus tard, lorsqu'Olmo a parfaitement lancé Ferran Torres, qui a remis les deux équipes à égalité d'une superbe finition du gauche (24e, 2-0). Tout était alors relancé, et les Colchonniers, tout près du K.O dès l'action suivante, ont été sauvés une nouvelle fois par Musso, qui a privé Fermin Lopez d'un troisième but, et Yamal d'un autre geste décisif de l'extérieur du pied gauche, devenu sa signature (25e).

Touché au visage après le coup involontaire du portier rojiblanco, le jeune milieu espagnol est resté au sol plusieurs minutes, le nez en sang, avant de reprendre sa place, ce qui a un peu coupé l'élan barcelonais. Alors qu'ils pensaient avoir fait le plus dur, les hommes d'Hansi Flick, pourtant prévenus pour cette sixième

confrontation de la saison avec ceux de Diego Simeone, ont été, encore une fois, transpercés en deux passes par la vista Griezmann et la vitesse de Marcos Llorente et Ademola Lookman, clinique pour réduire l'écart et redonner l'avantage aux siens (30e, 2-1). Les Catalans, qui ont réclamé en vain un pénalty sur Olmo (40e), n'ont ensuite pas su confirmer leur très bon début de match et ont connu une fausse joie au retour des vestiaires, sur une volée opportuniste de Torres, finalement signalé hors-jeu (55e) après avoir buté sur Musso sur l'action précédente (54e). Leurs espoirs de "remontada" ont fini par s'envoler sur une situation venue symboliser la tactique - et la saison - barcelonaise, avec une défense toujours sur un fil et Eric Garcia dans le mauvais rôle, logiquement exclu après une faute sur Alexander Sorloth qui filait au but (79e). Une nouvelle punition pour les hommes d'Hansi Flick, qui doit cette fois provoquer une réaction, ou à minima, une adaptation, pour rêver d'Europe à nouveau la saison prochaine.

Le PSG mate Liverpool sur la route des demi-finales

Le Paris Saint-Germain, en habitué des sommets périlleux, a résisté mardi aux vents contraires d'Anfield et dominé Liverpool grâce à un doublé d'Ousmane Dembélé (2-0), son ultra-efficace Ballon d'Or, pour retrouver les demi-finales de la Ligue des champions, son habitat naturel.

Le champion d'Europe a plié sous le vent et la pluie du nord de l'Angleterre, sans jamais rompre ni renoncer à son précieux billet pour le dernier carré de la compétition reine des clubs.

Il a même fait beaucoup mieux, en ramenant une nouvelle victoire de ce stade mythique, dans des conditions rendues difficiles par une météo inamicale et des blessures, un an après son succès ici-même aux tirs au but en huitièmes de finale retour. Dembélé, déjà buteur à cette occasion-là, a récidivé sur le premier tir tenté par les visiteurs en seconde période (72e, 1-0), à un moment où la défen-

se française écopait face aux vagues offensives des Reds. Le Ballon d'Or a enfoncé le clou dans le temps additionnel pour parachever l'oeuvre des visiteurs, toujours aussi tueurs (90e+1, 2-0).

Le PSG disputera, contre le Bayern Munich de Harry Kane ou le Real Madrid de Kylian Mbappé, une troisième demi-finale consécutive, la cinquième en sept saisons, ce qui en dit long sur la place qu'il occupe désormais au sommet de la hiérarchie continentale. Mardi, l'équipe de Luis Enrique n'était pas la machine à broyer du match aller (2-0), car elle avait un matelas de deux buts sur lequel se reposer et une équipe de Liverpool bien plus animée à maîtriser.

DOUÉ ET EKITIKÉ BLESSÉS

Elle a assuré sa tâche de manière sereine jusqu'à la mi-temps, sous la pluie, le vent et les chants d'un stade d'Anfield bruyant et remuant, prêt à s'emballer pour chaque demi-

occasion obtenue et tacle réalisé.

Celui d'Ibrahima Konaté, sur un bon centre de Joao Neves (43e), a montré que la défense des Reds était prête pour le combat, mais elle a aussi symbolisé la balance de dangerosité, à l'avantage du PSG. Dembélé, déjà, a contraint Giorgi Mamardashvili à boxer une tentative de lob (10e), puis le Français a eu une occasion tout aussi précieuse sur une frappe en pivot, de près mais passée bien au-dessus du but (17e).

Défensivement, les visiteurs n'ont pas eu beaucoup de frayeurs, si ce n'est sur ce ballon chaud repoussé la main gauche par Matvey Safonov, auteur d'une belle prestation d'ensemble, puis de manière décisive par Marquinhos devant Virgil van Dijk (31e). Mais la pression est montée de plusieurs crans en seconde période et ils ont arrêté de respirer quand l'arbitre a sifflé un penalty contre Willian Pacheco

(65e), puis lâché un ouf de soulagement quand le directeur du jeu s'est déjugé, vidéo à l'appui. Les plus grosses contrariétés, finalement, sont venues des sorties sur blessure du défenseur Nuno Mendes et de l'ailier Désiré Doué, de chaque côté de la mi-temps. Mais Lucas Hernandez a remplacé au pied levé l'arrière portugais face à un sacré client, Mohamed Salah. L'Égyptien a débuté le match sur le banc, comme à l'aller, avant que l'entraîneur Arne Slot ne soit contraint de le lancer de manière précoce pour remplacer Hugo Ekitiké, sorti sur civière. L'attaquant français s'est blessé tout seul, sur un mauvais appui, visiblement au tendon d'Achille, et c'est peut-être son rêve de Coupe du monde qui s'est envolé.

Salah n'a pas réussi à faire ressusciter sa magie passée et l'ailier de 33 ans a dit adieu à la Ligue des champions sous le maillot de Liverpool, qu'il quittera en fin de saison.

LIVERPOOL

Neuf mois d'absence pour Ekitike !

Sorti sur civière et en larmes lors de la défaite de Liverpool face au Paris Saint-Germain (0-2) ce mardi en Ligue des Champions, Hugo Ekitike (23 ans, 12 matchs et 3 buts en LdC cette saison) souffre d'une rupture du tendon d'Achille. L'attaquant français peut donc faire une croix sur la Coupe du monde cet été, et sans doute sur la première partie de saison suivante : selon Le Parisien et L'Équipe, l'ancien Rémois va passer par la case opération et devrait manquer les neufs prochains mois de compétition ! Énorme coup dur, et retour prévu en 2027, donc...

BAYERN MUNICH

Un joueur de Newcastle dans le viseur

Après avoir construit sa réussite cette saison sur une attaque d'anciens grands noms de Premier League, le Bayern Munich souhaite encore étoffer son armada offensive avec l'arrivée d'un autre attaquant en Angleterre.

Le Bayern Munich version Vincent Kompany semble avoir retrouvé sa superbe cette saison. Leader solide de la Bundesliga, le Rekordmeister affiche une sérénité retrouvée sur la scène nationale et paraît invincible de l'autre côté du Rhin. Mais c'est surtout sur la scène européenne que les regards se tournent alors que se profile un 1/4 de finale retour de Ligue des Champions haletant face au Real Madrid ce mercredi. Après avoir roulé sur la concurrence en phase régulière, hormis une défaite contre Arsenal (3-1), le Bayern n'a fait qu'une bouchée de l'Atalanta Bergame en huitièmes de finale avant de battre le Real Madrid au Bernabéu lors du quart de finale aller de C1 mardi dernier (1-2). Une réussite impressionnante qui s'appuie largement sur une force de frappe offensive aux accents britanniques. L'attaque bavaroise est aujourd'hui portée par des visages bien connus de la Premier League qui affichent des statistiques impressionnantes. Harry Kane continue d'affoler les compteurs avec une régularité folle (49 buts en 41 matchs), tandis que Michael Olise réalise une saison de Ballon d'Or avec 17 buts et 29 passes décisives à son actif. Luis Díaz, arrivé cet été de Liverpool, apporte cette percussive et ce déséquilibre qui faisaient défaut par le passé. Une nouvelle preuve que le Bayern a eu raison de miser sur les talents confirmés du championnat anglais.

ANTHONY GORDON, PRIORITÉ DU BAYERN MUNICH POUR L'ÉTÉ PROCHAIN

Fort de ces succès, la direction sportive munichoise compte bien persévérer dans cette stratégie de recrutement outre-Manche. Même si l'expérience Nicolas Jackson n'a pas été la bonne pioche espérée, ne répondant pas totalement aux attentes placées en lui, le Bayern ne change pas son fusil d'épaule. En ce sens, le club a désormais jeté son dévolu sur Anthony Gordon pour densifier son secteur offensif, comme l'explique Sky Germany. Le profil de l'ailier des Magpies coche toutes les cases recherchées par Kompany et a été érigé en priorité absolue par les dirigeants bavarois. À 25 ans, l'international anglais est lié à Newcastle jusqu'en 2030, et son contrat ne comporte aucune clause libératoire, ce qui place le montant potentiel du transfert aux alentours des 60 millions d'euros.

L'AFFAIRE DU TUNNEL DE CEUTA DEVANT LA COUR SUPREME ESPAGNOLE

La mafia marocaine du haschich subit un coup dur

L'affaire du "tunnel secret" servant à transporter des ballots de haschich entre le Maroc et l'Espagne a été portée devant la Cour suprême espagnole, portant ainsi un coup dur aux réseaux mafieux marocains du narcotrafic écumant les pays voisins, au moment où la Garde civile a saisi une quantité de 800 kg de haschich en provenance du Maroc.

Selon des médias espagnols, la Garde civile a arrêté lundi une femme alors qu'elle s'appretait à franchir le poste frontière de Tarajal séparant Ceuta du Maroc avec environ 800 kg de haschich, cachés dans le camping-car qu'elle conduisait. Après une inspection approfondie du véhicule, les agents ont découvert un compartiment caché, spécialement conçu pour le transport de drogue et, à l'intérieur, ils ont trouvé de nombreux ballots contenant environ 800 kg de haschisch. Dans la foulée de cette saisie spectaculaire, les autorités espagnoles ont décidé de porter l'affaire du tunnel secret découvert, fin mars, devant la Cour suprême, sur



fond d'appréhensions quant à la non coopération de la justice marocaine, comme déjà constaté dans des affaires précédentes avec l'Espagne ou d'autres pays. De toute évidence, le Makhzen étant à l'origine des réseaux du narcotrafic. Pour rappel, la police espagnole avait découvert, le 31 mars 2026, un vaste tunnel souterrain comptant plusieurs niveaux et équipé de rails et de wagons servant à transporter des ballots de haschich entre le Maroc et l'Espagne, à Ceuta, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Suite à quoi, le juge d'instruction près le Tribunal national espagnol a décidé de l'ouverture d'une enquête préliminaire, en attendant l'avis du Parquet sur la compétence juridique et les procédures à suivre dans cette affaire. Cette décision a été prise après que le Tribunal de Ceuta ait confié

le dossier à l'instance judiciaire centrale, au vu de la nature des crimes liés au narcotrafic transnational et à la constitution d'un réseau criminel.

Il faut savoir que le Maroc demeure l'un des plus grands producteurs et exportateurs de stupéfiants au monde, selon des rapports internationaux qui font état de l'existence de réseaux organisés spécialisés dans la propagation du cannabis en Europe et dans les pays voisins. Le Makhzen a fait de cette activité criminelle et illicite un véritable marché juteux nourrissant les différents crimes internationaux et transfrontaliers, menaçant ainsi la sécurité régionale et internationale.

Ce sont les chiffres qui le disent. Le Maroc demeure l'un des plus gros producteurs mondiaux de résine de cannabis avec une production

annuelle de 2500 à 3000 tonnes. La culture du cannabis couvre une surface de 37.000 ha et nourrit 140.000 familles. Concernant les bilans de la lutte contre les trafics de drogue, les pays de l'Union européenne ont saisi, durant ces dernières années, 551 tonnes de résine de cannabis, en plus de l'enregistrement de plus de 265.000 opérations ayant donné lieu à la saisie d'autres variétés de drogues.

Le cannabis provenant du Maroc représentait la plus grande part des drogues interceptées, lors de ces opérations. En Espagne, environ 672 tonnes de résine de cannabis produites au Maroc ont été saisies en 2021, ce qui donne un aperçu sur l'importance des réseaux de trafic de drogue ciblant le continent européen.

R. I.

ONU

La crise budgétaire met en jeu le fonctionnement du système des organes conventionnels

La crise budgétaire persistante à laquelle l'ONU est confrontée, met en jeu le fonctionnement du système des organes conventionnels dans son ensemble, a alerté mardi le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Le Bureau des droits de l'homme des Nations unies a averti que si la tendance à la diminution des ressources se poursuit, le système des organes conventionnels "risque d'atteindre un point de rupture". Les organes conventionnels de l'ONU sont composés de 10 comités d'experts indépendants surveillant l'application des principaux traités internationaux.

Ces comités examinent les rapports des Etats et les plaintes individuelles pour garantir le respect des droits humains. Le HCDH s'attend, à nouveau, à une année sous "forte contrainte de ressources". A ce stade, les services du Haut-Commissaire, Volker Türk, n'ont toujours pas de confirmation concernant une deuxième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD).

Le Directeur de la Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de l'homme, Mahamane Cissé-Gouro, a ainsi relevé que la situation financière difficile à laquelle l'ONU est confrontée ne devrait pas s'améliorer en 2026, ce qui affectera également les travaux du Comité contre la torture. "Pour le moment, nous ne savons pas encore si les deuxièmes sessions prévues cette année pourront être organisées", a-t-il affirmé. Outre le fait de souli-

gner la nécessité de combler les graves déficits de ressources, le HCDH a appelé les Etats membres, les organes conventionnels, les organisations de la société civile et les autres parties concernées à rechercher des solutions innovantes pour renforcer le système des organes conventionnels, notamment dans le cadre du processus "UN80", afin de rendre ce systé-

me plus durable et plus efficace. Dans le même temps, le Haut-Commissariat indique tout mettre en œuvre pour soutenir les organes des traités, notamment en soulignant, à chaque occasion, l'impact négatif direct que les contraintes budgétaires ont sur la protection des droits de l'Homme sur le terrain.

R. I.

HAÏTI

Les gangs s'adaptent face aux opérations policières

Les opérations des forces de l'ordre en Haïti ont réussi à freiner l'expansion des gangs dans la capitale, mais les progrès restent "fragiles" face à des groupes violents qui ont déjà adapté leurs tactiques, selon un rapport d'experts de l'ONU publié mardi. Le pays pauvre des Caraïbes est ravagé par la violence des gangs qui multiplient attaques sanglantes, enlèvements et viols. Et la situation n'a cessé de se détériorer ces deux dernières années. Toutefois, "le renforcement des mesures de sécurité mises en place par les autorités haïtiennes, associé aux frappes de drones menées depuis près d'un an par des sociétés pri-

vées internationales et aux activités des groupes d'auto-défense, a ralenti l'avancée des gangs dans la capitale" qu'ils contrôlent à 90%, estime le rapport des experts mandatés par le Conseil de sécurité de l'ONU pour surveiller l'application des sanctions en Haïti. "Les acquis en matière de sécurité restent toutefois fragiles et risquent d'être réduits à néant si l'on ne maintient pas la pression", poursuit-il. D'autant que les gangs, dont les principaux chefs sont toujours libres, "sont devenus plus prudents et ont modifié certaines de leurs tactiques". Ainsi, certains se sont retirés "vers des zones reculées et périurbaines, où ils peuvent mener leurs

activités criminelles avec une certaine impunité". Les gangs ont d'autre part "adapté leurs méthodes de collecte de revenus". Leurs "points de contrôle" installés sur les grands axes de circulation ayant été visés par la police, ils ont notamment resserré leur "emprise" autour des établissements où les Haïtiens viennent chercher l'argent transféré par la diaspora. Au-delà de leur efficacité limitée, les opérations anti-gangs ont fait de "nombreuses victimes", s'inquiètent les experts, décrivant des civils "pris au piège" dans les affrontements dans des zones densément peuplées, subissant "tirs incessants" et "frappes de drones". Selon le dernier rap-

port du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme publié fin mars, les violences liées aux gangs ont fait 5.519 morts entre le 1er mars 2025 et le 15 janvier 2026. Désormais, une majorité de ces décès sont consécutifs aux opérations anti-gangs: 3.497 tués, dont un grand nombre de membres de gangs, mais aussi civils. Les gangs ont "profité" de ces "dommages collatéraux" pour renforcer leur contrôle sur la population, en payant enterrements ou frais médicaux, indiquent également les experts de l'ONU. Sans avoir abandonné pour autant violence directe et utilisation de la population "comme bouclier humain".

R. I.

APRES LE NAUFRAGE DE LEUR BATEAU

Quelque 250 réfugiés Rohingyas portés disparus

Quelque 250 personnes, dont des enfants, sont portées disparues après le naufrage d'un bateau transportant des réfugiés Rohingyas et des ressortissants bangladais dans la mer d'Andaman, a annoncé mardi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). "Le chalutier, qui était parti de Teknaf, dans le sud du Bangladesh, et se rendait en Malaisie, a pu couler en raison de vents violents, d'une mer agitée et de la surcharge" du navire, a écrit le HCR dans un communiqué. Les Rohingyas, minorité apatride majoritairement musulmane, sont persécutés en Birmanie où ils sont considérés comme des étrangers indésirables. Des milliers d'entre eux risquent leur vie chaque année dans de longues et périlleuses traversées en mer pour tenter d'atteindre la Malaisie ou l'Indonésie, depuis la Birmanie ou le Bangladesh. Les Rohingyas qui se trouvaient à bord du bateau semblent avoir embarqué pour fuir l'immense camp surpeuplé de Balukhali à Cox Bazar au Bangladesh, où plus d'un million de réfugiés vivent dans des conditions sordides. Les circonstances exactes du dernier naufrage restaient floues mais selon les premières informations l'embarcation transportait 280 personnes et avait quitté les côtes bangladaises le 4 avril. "Cet incident tragique illustre les conséquences dramatiques d'un déplacement prolongé et de l'absence de solutions durables pour les Rohingyas", a déclaré le HCR. Il est à rappeler que les Rohingyas, minorité musulmane persécutée en Birmanie par l'armée, ont fui en masse au Bangladesh voisin. Cette tragédie vient "rappeler que des efforts urgents sont nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes" pour lesquelles ils ont fui la Birmanie et la nécessité de "créer les conditions permettant aux réfugiés Rohingyas de rentrer chez eux volontairement, en toute sécurité et dans la dignité", a-t-il souligné. L'an dernier, le HCR a indiqué que 427 Rohingyas étaient portés disparus et présumés morts en mer lors de deux naufrages survenus les 9 et 10 mai 2025 au large des côtes de la Birmanie. Plus de 650 Rohingyas étaient morts en 2024 dans les eaux de la région, selon l'agence onusienne.

R. I.

DANS UNE AFFAIRE DE CONTRATS DOUTEUX LIÉS AUX CÉRÉMONIES ORGANISÉES AU PANTHÉON

A l'Élysée, des collaborateurs de Macron mis en cause

Plusieurs marchés attribués, ces dernières années, à la société Shortcut Events pour l'organisation de cérémonies de panthéonisation sont au cœur d'une enquête judiciaire mettant en cause l'entreprise, des conseillers d'Emmanuel Macron et le Centre des monuments nationaux, selon le quotidien *Le Monde*.



Des enquêteurs de la brigade financière de la police judiciaire de Paris se sont rendus mardi à l'Élysée dans le cadre d'une enquête portant sur des contrats publics attribués à une même société d'événementiel liés à des cérémonies organisées au Panthéon, ont rapporté les médias locaux. Des enquêteurs de la brigade financière et anticorruption ont effectué cette visite plus tôt dans la journée, a rapporté *Le Figaro*, citant une source proche de l'enquête. L'enquête porte sur des contrats attri-

buis par la présidence française à une société d'événementiel, Shortcut Events, notamment chargée d'organiser les cérémonies d'inhumation au Panthéon entre 2002 et 2024, selon des informations du journal *Le Canard enchaîné*. D'après ces informations, l'entreprise aurait obtenu ces contrats de manière continue pendant plus de deux décennies, chaque cérémonie coûtant à l'État environ 2 millions d'euros (environ 2,3 millions de dollars). La présidence fran-

çaise n'avait pas fait de commentaire au moment de la publication, selon les mêmes sources.

Plus tard, le Parquet national financier a annoncé, dans un communiqué, qu'une tentative de perquisition menée par la brigade financière anticorruption de la police judiciaire de Paris à l'Élysée a été refusée par les services de la présidence de la République, invoquant l'article 67 de la Constitution, qui consacrerait « l'inviolabilité des locaux rati-

tachés à la présidence ». Il ne peut, durant son mandat et devant aucune juridiction ou autorité administrative française, être requis de témoigner ni faire l'objet d'une action, d'un acte d'information, d'inspection ou de poursuite.

Mais, précisent la même source, malgré le refus d'accès aux locaux, les enquêteurs ont pu récupérer certains éléments, dont des ordinateurs personnels remis volontairement.

R. I.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Un cyclone tropical fait 23 morts

Un total de 23 personnes sont décédées après qu'un cyclone tropical sévère appelé Maila ait frappé au

cours de cette semaine l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), ont annoncé mercredi les autorités locales.

Dimanche, un glissement de terrain a été provoqué par les fortes pluies continues apportées par le cyclone tropical sévère, causant des décès et des dégâts considérables. Un député du district de Gazelle dans la province de Nouvelle-Bretagne orientale en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Jelta Wong, a déclaré au journal *The National* que 10 personnes étaient mortes, ensevelies par un glissement de terrain dimanche dans le village isolé de Lamarain. Il a déclaré que les dix corps avaient tous été retrouvés et a décrit cette perte comme une "profonde tristesse"

pour la communauté. Randal Ganisi, coordinateur des opérations d'urgence dans la province de Milne Bay, a déclaré au journal *The National* que deux autres décès avaient été signalés dans la région. Cette annonce intervient après que 11 décès ont été auparavant signalés dans la région autonome de Bougainville. La Société nationale de radiodiffusion (NRC), propriété de l'État de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a annoncé mardi que l'état d'urgence a été déclaré dans toute la région de Bougainville en raison de la destruction généralisée des infrastructures, des déplacements massifs de populations et de l'aggravation de la crise humanitaire provoquée par le cyclone.

R. I.

ELLE PERMET L'UTILISATION COORDONNÉE DE DRONES D'ATTAQUE

La Russie teste une nouvelle technologie militaire

La Russie a testé une nouvelle technologie permettant l'utilisation coordonnée de plusieurs drones d'attaque, a annoncé mardi Rostec, le groupe technologique public russe. Ce système permet aux drones de type Supercam d'échanger automatiquement des informations sur les cibles après la mise à niveau de leurs systèmes de transmission de données. Selon l'entreprise, ce nouveau complexe a passé avec succès les essais préliminaires sur un terrain d'entraînement, où les drones ont atteint plusieurs cibles. Au cours des essais, un groupe de drones a patrouillé une zone en mode recherche, le premier drone détectant une cible et partageant les données avec les autres. Après la confirmation par un opérateur humain, la cible a été frappée simultanément par le groupe de drones. Rostec a affirmé que cette technologie permet à un seul opérateur de contrôler jusqu'à dix munitions errantes, les systèmes embarqués étant capables d'identifier les cibles et d'attribuer les rôles d'attaque. La société a ajouté que cette technologie ferait l'objet de nouveaux essais et qu'elle pourrait contribuer à améliorer l'efficacité des frappes contre des cibles complexes.

R. I.

ESPAGNE

L'inflation révisée à la hausse en mars

L'inflation a finalement bondi de plus d'un point en mars en Espagne pour atteindre 3,4% sur un an, en raison de la hausse du prix du pétrole, a rapporté mardi l'Institut national des statistiques (INE). Cette forte hausse, par rapport aux 2,3% enregistrés en février, "est due à l'augmentation des prix des carburants et lubrifiants pour véhicules personnels", a indiqué l'INE dans un communiqué. En Espagne, le prix du gasoil 95 E5 est monté de 1,48 euro par litre le 28 février, à 1,80 euro/litre, d'après des chiffres du ministère de la Transition écologique. Son prix est tombé depuis autour de 1,55

euro/L à la suite de l'adoption par le gouvernement d'un plan d'urgence de cinq milliards d'euros pour atténuer les effets de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient qui a fait augmenter sensiblement les prix de l'éner-

gie. Malgré la hausse des prix, qui grignote le pouvoir d'achat des ménages, le contexte économique général reste positif en Espagne, où la croissance a atteint 2,8% en 2025, soit près du double de celle de la zone euro.

R. I.

PAKISTAN

Le Premier ministre en tournée en Arabie saoudite, au Qatar et en Turquie

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif effectuera des visites officielles en Arabie saoudite, au Qatar et en Turquie du 15 au 18 avril, selon un communiqué officiel. Les visites en Arabie saoudite et au Qatar s'inscriront dans un contexte bilatéral, où M. Sharif rencontrera les dirigeants des deux pays pour discuter de la coopération bilatérale en cours ainsi que de la paix et de la sécurité régionales, a déclaré le ministère pakistanais des Affaires étrangères dans un communiqué. Le Premier ministre se rendra également en Turquie pour participer au cinquième Forum de la diplomatie d'Antalya, et il devrait tenir des réunions bilatérales en marge du forum avec le président turc et d'autres dirigeants mondiaux clés, selon le communiqué.

R. I.

SELON LE KREMLIN

Une paix durable avec l'Ukraine passe par la garantie des intérêts russes

La Russie aspire à une paix durable avec l'Ukraine, mais cela ne sera possible qu'une fois que la Russie aura garanti ses propres intérêts, a déclaré dimanche le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. "Après tout, nous voulons une paix durable. Et une paix durable ne peut être atteinte qu'une fois que nous aurons préservé nos intérêts et atteint les objectifs qui étaient fixés dès le tout début," a-t-il déclaré. M. Peskov a souligné que le principal point de désaccord dans le processus de négociation russo-ukrainien concernait une petite zone de la République populaire de Donetsk actuellement contrôlée par l'armée ukrainienne.

R. I.

ARGENTINE

L'inflation en regain

L'inflation en Argentine a connu une accélération en mars à +3,4%, indice mensuel le plus élevé en près d'un an. La hausse des prix en mars, publiée mardi par l'Institut national de la statistique (Indec), confirme une remontée lente mais continue depuis mi-2025, quand l'inflation s'était établie à 1,5% en mai, plus bas niveau depuis cinq ans. Malgré ce dixième mois de hausse consécutive, l'inflation atteint 32,6% sur douze mois, restant sur une tendance lourde à la désinflation depuis deux ans sous le gouvernement de l'ultralibéral Javier Milei. L'an dernier à la même époque, l'inflation interannuelle était de 55,9%. Et de 161% à son arrivée au pouvoir fin 2023. Parmi les récentes statistiques négatives, l'activité industrielle a chuté de 8,7% sur un an en février, et le travail informel a augmenté sur deux ans, passant de 41,4% à fin 2023 à 43% fin 2025.

R. I.

MALDIVES

Le président remanie le gouvernement

Le président des Maldives, Mohamed Muizzu, a remanié son gouvernement et réduit le nombre de ministres, a annoncé mercredi l'exécutif de l'archipel. "Le président Muizzu a restructuré le cabinet en le réduisant à 15 ministres, contre 20 auparavant", a indiqué son bureau dans un communiqué. Le ministre de la Défense, Mohamed Ghassan Maumoon, a démissionné mardi aux côtés de neuf autres ministres, ouvrant la voie à un remaniement du gouvernement. Le nom de son remplaçant n'a pas été annoncé. Le 4 avril, les électeurs de l'archipel ont rejeté lors d'un référendum un projet de gouvernement, visant à fusionner les scrutins présidentielle et législatives pour faire des économies.

R. I.

TIZI-OUZOU

Un riche programme à l'occasion du mois du patrimoine

Un programme riche et diversifié est prévu dans la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) pour célébrer la mémoire et l'identité nationales, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture et des arts.

Le rendez-vous culturel annuel, placé cette année sous le slogan "Notre patrimoine, notre civilisation", vise à mettre en lumière la richesse du patrimoine matériel et immatériel à travers des expositions et une série d'activités pédagogiques, scientifiques et artistiques réparties sur plusieurs établissements culturels.

Le coup d'envoi sera donné le 18 avril à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri qui accueillera des expositions variées allant du patrimoine algérien classé à l'Unesco, aux



Mausolée de Taksebt

manuscripts anciens en passant par l'art de l'habit traditionnel et l'artisanat, entre autres, selon le programme tracé à cet effet. Le programme scientifique prévoit des conférences

thématiques abordant, notamment le rôle des manifestations culturelles dans la sauvegarde du patrimoine, la préservation des manuscrits, la noubia algérienne et la tenue

traditionnelle algérienne. Le volet pédagogique sera marqué par des ateliers d'initiation destinés aux jeunes portant sur le conte populaire, la mosaïque et la poterie. Des visites guidées seront organisées au profit d'élèves et d'associations vers des sites historiques, tels que la Maison Abane Ramdane à Larbâa n'Ath Irathen, le Mausolée de Taksebt et le site archéologique de Tizgirt.

Outre le programme du chef-lieu de wilaya, un programme de proximité sera déployé au niveau de l'annexe de la Maison de la culture d'Azazga, ainsi que dans plusieurs bibliothèques et salles de lecture à Tizgirt, Tizi Gheniff et Ifigha, proposant des expositions de livres, des visites virtuelles de musées et des concours pour écoliers. A travers cette initiative, la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou réaffirme son engagement en faveur de la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel national, tout en œuvrant à renforcer la conscience historique auprès des jeunes générations, a-t-on souligné de même source.

MUSIQUE

De Barcelone à Barcelone, le long chemin de Rosalía

Quand elle étudiait la musique à Barcelone, Rosalía voulait tout apprendre. Là, pendant ces heures de formation et ses premiers concerts, la jeune femme déterminée à la voix magnétique a entamé un long voyage qui la ramène aujourd'hui chez elle avec l'aura d'une star mondiale. "Barcelone, je t'aime à la folie", lance-t-elle en catalan, émue, lundi soir, pendant le premier des quatre concerts qu'elle donnera au Palau Sant Jordi dans le cadre de la tournée mondiale entamée après la sortie de son quatrième album. "Merci de me soutenir", poursuit cette artiste de 33 ans, avant de fondre en larmes sous les ovations d'un public qui s'était rué sur les billets pour assister à ces concerts, comme pour le reste de la partie européenne de cette tournée qui a débuté le mois dernier en France et fera ensuite étape aux Etats Unis, en Colombie, en Argentine ou au Mexique. Tout le monde voulait voir Rosalía, qui a grandi dans la commune proche de Sant Esteve Sesrovires, chanter à nouveau à Barcelone, la ville où, il y a plus de dix ans, cette étudiante qui avait quelque chose de différent avait commencé à se faire remarquer. "Il y avait déjà là une intention, une manière très +flamenco+ d'aborder la vie, qui consiste à avancer avec assurance", se rappelle Luis Cabrera, le fondateur du Taller de Músics, l'école où elle s'est inscrite en 2010, avant même d'avoir 18 ans.

"TOUCHER DES MILLIONS DE PERSONNES"

Là, elle s'est essayée à plusieurs matières, dont le "cante flamenco" (chant traditionnel flamenco) avec celui qui allait devenir son maître, le +cantaor+ Chiqui de la Línea.

"Chiqui m'a rapidement parlé, il m'a dit : +C'est une fille qui chante d'une certaine façon, qui fait des ornements qui donnent l'impression que nous sommes dans ce

qu'il y a de plus archaïque dans le flamenco mais, dans sa voix, (...) cela paraît très contemporain+", se souvient Luis Cabrera, dans les locaux de l'école où sont accrochées plusieurs photos de sa célèbre ancienne élève. Travailleuse et très investie en cours, elle avait déjà une idée claire de la voie qu'elle suivrait. "Elle nous posait beaucoup de questions, toujours en éveil. Mais lorsqu'elle a dit : +Je veux faire ma musique et qu'elle touche des millions de personnes+, j'ai pris peur", raconte en souriant Luis Cabrera. Le journaliste musical et compositeur Luis Troquel, qui a accompagné Rosalía pendant ses premières années sur la scène barcelonaise, se souvient lui aussi de cette détermination. "Elle me disait qu'elle voulait être une diva mais pas au sens d'une diva distante, plutôt au sens d'une artiste qui, sur scène, chante, danse, soigne beaucoup son image. Et elle y est parvenue mais en mieux encore", explique Luis Troquel, qui a même collaboré à l'écriture des paroles de l'un des titres d'"El mal querer".

SE LANÇER

Ce deuxième album de l'artiste, qui l'a propulsée vers la célébrité, a commencé à se façonner à l'occasion de son passage à l'École supérieure de musique de Catalogne (ESMUC), où elle a terminé sa licence de cante flamenco. Comme tous les élèves, pour obtenir son diplôme, elle devait réaliser un travail de recherche et un concert final. Rosalía a choisi de se pencher sur "Flamenco", un roman médiéval anonyme dont elle s'est inspiré pour développer "El mal querer", dont elle présentera ensuite les morceaux au cours de l'audition. Sa note, bien sûr, a été excellente. "Tout le monde se souvient de ce concert", souligne Núria Sempere, la directrice générale de l'ESMUC, décrivant une élève "toujours concentrée et bénéficiant d'un soutien très clair de sa famille". "Elle a su avoir le culot et la confiance en

elle nécessaires pour pouvoir intégrer toutes les influences et les présenter au public sans aucune gêne. Pour cela, il faut avoir énormément travaillé", insiste-t-elle. Chaque année, l'ESMUC n'offre qu'une place dans la spécialité de cante flamenco. Dans sa promotion, elle avait été attribuée à Rosalía, qui finance aujourd'hui cette formation pour les élèves via une bourse. Il y a quelques années, elle est retournée à l'école pour donner une masterclass, partageant des conseils sur la créativité. "Le premier d'entre eux était celui-ci : +Fuck it+ (+ On s'en fout+), peu importe, tu te lances, tu corrigeras après (...) mais il faut te lancer", explique Núria Sempere. Elle, en tout cas, l'a fait, et avec réussite. Avec deux Grammy Awards, onze Latin Grammy et 28 millions d'abonnés sur Instagram, personne ne la perd plus de vue.

FESTIVAL UNIVERSITAIRE NATIONAL DU MONODRAME À EL-OUED

Huit spectacles à l'affiche de la 11^e édition

Huit (8) œuvres théâtrales ont été sélectionnées pour la 11^e édition du Festival national universitaire du monodrame prévu à la fin de cette semaine à El-Oued, à l'initiative de la direction locale des œuvres universitaires, a-t-on appris mardi auprès de la commission de sélection. Ces œuvres seront présentées par des troupes amatrices représentant les institutions universitaires et les directions des œuvres universitaires des wilayas de Ouargla, Sidi Bel-Abbès, Batna, Bejaïa, Nâama et El-Oued, en plus de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio-visuel (ISMAS), a indiqué le président de la commission, le réalisateur Fethi Sahraoui. Elles ont été retenues parmi plus de trente (30) œuvres déposées auprès de la commission de lecture, chargée d'examiner et de sélectionner les œuvres en lice, sur la base de critères liés au contenu du texte théâtral, l'interprétation, la scénographie et la mise en scène, a-t-il précisé. M. Sahraoui a expliqué que les œuvres traitent de thèmes divers ayant trait aux préoccupations et attentes des étudiants au sein de la société. Le programme de cette manifestation prévoit également des ateliers de formation en monodrame, théâtre, cinéma, l'écriture théâtrale, le monologue et la mise en scène, ainsi que la présentation de communications académiques liées à ce genre artistique. Cette 11^e édition du Festival national universitaire du monodrame enregistre une participation étrangère de Tunisie, Libye et Ouzbékistan, selon les organisateurs.

Programme culturel de la semaine

- Centre culturel Mustafa Kateb (5, rue Didouche Mourad, Alger) jusqu'au 17 avril 2026 :

- Exposition de peintures de l'artiste Saad Omar, intitulée : « Printemps et Patrimoine »

- Exposition d'artisanat et de techniques traditionnelles dans le cadre du Mois du Patrimoine, intitulée :

« Artisanat... Préserver le Patrimoine »

- Galerie d'art Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger) : Exposition de peintures de l'artiste Ahlem Radji jusqu'au 21 avril 2026, intitulée : « Le Rythme de la Nature »

- Galerie d'art Mohamed Racim (9, avenue Pasteur, Alger) :

Exposition de peintures de l'artiste Djamaa Said jusqu'au 21 avril 2026, intitulée : « Arts d'ailleurs »

Programme cinéma de la semaine

- **Salle Ibn Kheldoun (Alger-Centre)**

Jeudi 16 avril 2026

13h00 : Zighoud Youcef

16h00 : Wedding Nightmare :

18h30 : Hadda

- **Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger)**

Jeudi 16 avril

13h00 : The Drama

15h00 : Projet Dernière chance

18h00 : They Will Kill you

20h30 : Hadda

- **Salle Cosmos Alpha (Riadh El Feth - Alger)**

Jeudi 16 avril

13h00 : The Drama VOSTF

15h00 : Wedding Nightmare 2 VOSTF

18h00 : Zighoud Youcef

20h30 : Ahmed Bey

- **Salle Cosmos Beta (Riadh El Feth - Alger)**

Jeudi 16 avril

11h30 : Super Mario Galaxy VOSTF

13h00 : SCREAM VOSTF

15h00 : Ahmed Bey

18h30 : Super Mario Galaxy

20h30 : Super Mario Galaxy

- **Salle Ahmed Bey (Constantine)**

Jeudi 16 avril

14h00 : Ahmed Bey

17h00 : Super Mario Galaxy

19h00 : Scream 7

- **TMV (Centre commercial Garden City - Alger)**

Jeudi 16 avril

11h00 : The Will Kill You

13h15 : Super Mario Galaxy

15h30 : Rokia VOSTF

17h35 : Hadda

21h40 : Zighoud Youcef

Recette du jour



Saumon poêlé et sa sauce

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- des morceaux de saumon avec la peau
- une noix de beurre
- 2 3 gousses d'ail degermees et rapée finement
- du poivre blanc et du sel

Crème :

- 10 cl de lait
- sel et poivre blanc ,
- 60 g de fromage blanc et 2 càs de creme de fromage (genre kiri ou philadelphia)
- 1 càs d'anneth

Préparation de la crème :

mettre tous les ingrédients sauf l'anneth dans une casserole sur feu moyen et cuir jusqu'à ce que les fromage soient fondu ,retirer du feu et ajouter l'anneth , couvrir et reserver.

Préparation du saumon :

Chauffer une poêle antiadhésive sur feu moyen, y déposer la noisette de beurre

et mettre les paves de saumon côté peau en

dessous , saler et mettre de l'ail sur chaque morceau , cuire 5 min retourner...

Avec un couteau retirer la peau , elle se détachera facilement...gratter aussi (délicatement) toute la partie grisesaler ...

Les retourner une fois de plus , poivrer (poivre blanc) et ajouter un peu de sel aussi ,les aisir 3 min et enore les retourner et cuire 3 autres min sans oublier de saler et de poivrer ...

Les retirer , les mettre dans une assiette , napper... et deguster

Note du chef

on peut accompagner avec: du rie , fondu d'épinard , des pates, purée de pomme de terre d'olive 1/4 tasse d'eau



Gâteau du Jour

BAKLAWA

INGRÉDIENTS

- 1 paquet de 20 feuilles de filo.
- 1 kilo de miel maison ou du commerce.
- 250 gr de ghée (beurre débarrassé de son lait).
- Pour la farce:**
- 3 bols de cacahuètes grossièrement moulues et torrifiés au four.
- Extrait d'amande amère.
- 1/2 bol de sucre.
- 1 c à s de beurre fondu.
- Eau de fleur d'oranger.

- Vanille ou cannelle ou citron (j'ai mis un peu de cannelle et de la vanille).

- 1 pincée de sel(pour faire re-sortir le goût sucré).facultatif.

Pour la pâte maison:

- 250 gr de farine.
- 50 gr de beurre fondu.
- Eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.
- 1 pincée de sel.

Préparation:

Tout d'abord, on va préparer la pâte maison car elle doit reposer. L'idéal étant de la préparer la veille et la laisser au RÉFRIGÉRATEUR toute la nuit.

Mélangez les ingrédients en travaillant bien la farine et le beurre fondu entre les mains,puis ajouter,la vanille ,la pincée de sel



et arroser d'eau de fleur d'oranger jusqu'à obtenir une pâte lisse et ferme. Travailler celle ci jusqu'à ce qu'elle devienne bien souple et élastique. Couvrir d'un film plastique et réserver.

Préparation de la farce: Mélangez tous les ingrédients ensemble puis rajoutez progressivement l'eau de fleur d'oranger en mélangeant du bout des doigts.

Montage de la baklawa: Il y a différentes sortes de feuilles de filo. Elles sont en général rectangulaires plus ou moins larges. Les miennes mesuraient environ 30 x 40 cm, et mon moule 30 cm de diamètre donc parfaitement bien adaptées.

Prendre délicatement la première feuille et la déposer dans le moule déjà beurré. Badigeonnez de ghee. Prendre une deuxième et la déposez sur la première. Badigeonnez de nouveau de ghee.Continuez ainsi jusqu'à la 9ème(la 10ème pour moi)feuille en badigeonnant toujours chaque feuille. Ajoutez la farce en l'égalisant bien. Couvrir de nouveau avec 7 autres feuilles(10 pour moi) en badigeonnant bien chaque feuille. Pour la dernière étalez la pâte maison en une fine feuille. L'étaler délicatement en prenant soin de ne pas faire de trou .



Découpez les bords en laissant 1 cm de hauteur. Coupez vos baklawa en losanges ou carrés.Avec un emporte pièce j'ai coupé des petites fleurs et des petites feuilles que j'ai déposée au centre puis j'ai piqué avec une amande au centre.

Badigeonnez de beurre ou de ghee toute la surface et mettre à cuire à four th. 180 environ 45 min. Retirez le plateau lorsque la baklawa est bien dorée. Aussitôt, versez le miel parfumé à l'eau de fleur d'oranger,qui va être absorbé. Couvrir le plateau et laissez 24h.

Le lendemain, découpez vos baklawa et mettre dans des caissettes. Dégustez.

Conseil du jour

4 remèdes empruntés à mamie pour calmer le rhume des foin

- 1) La camomille.
- 2) Du citron.
- 3) L'ortie.
- 4) Le vinaigre de cidre associé au miel contre le rhume des foin.

Le saviez-vous ?



MANQUE D'APPÉTIT LE MATIN



Ne pas avoir d'appétit le matin est souvent le signe d'hormones du stress trop élevées comme le cortisol, ce qui supprime tes signaux de faim. Un petit déjeuner équilibré dans l'heure qui suit ton réveil peut baisser ton stress, gérer ta glycémie et équilibrer tes hormones.

Bon à savoir !
LUTTE CONTRE L'HYPERTENSION

Grâce à sa forte composition en potassium, LE CITRON permet de contrôler la pression artérielle, réduire les sensations de nausée et de douleur, mais aussi d'assouplir la rigidité des vaisseaux sanguins. Boire de l'eau citronnée permettra de réduire sa tension artérielle.

Astuce du jour:

COMMENT RATTRAPER UN PLAT TROP SALÉ ?

la pomme de terre peut aussi vous sauver la mise. Si la recette s'y prête, vous pouvez également rattraper un plat trop salé en ajoutant un morceau de sucre ou un peu de vinaigre : l'acidité va rééquilibrer les saveurs.

CITATION DU JOUR

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 16 AVRIL 2026 - PRIX : JULIO BALAGO - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ-QUINTÉ

Vipsos de Guez, visera une 3ème victoire

Ce jeudi comme le veut la tradition hebdomadaire, l'hippodrome de Zemmouri, accueillera une réunion de sulky particulièrement attendue par les passionnés de la discipline. Douze trotteurs de 3 ans et plus seront au départ d'une épreuve disputée sur la distance de 2500 mètres avec une configuration de 3 échelons. La répartition des concurrents dépend des gains cumulés depuis le 1er octobre de l'année écoulée conformément à la condition de la course, ouverte aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 500 000 DA en gains et places, avec un recul de 25 mètres par tranche de 225 000 DA empochés en gains et places sur la même période de référence où les meilleurs sur papier devront composer avec un désavantage au départ. Aussi pour mettre en valeur leur supériorité théorique. Au 1er poteau placé aux 2500 mètres figurent 3 trotteurs, au 2ème poteau, 6 trotteurs de la même qualité physique et enfin au dernier et 3ème poteau la présence des 3 trotteurs leur position au dernier échelon n'a rien d'anodin et reflète fidèlement les résultats probants qu'ils ont accumulés, c'est des trotteurs de train endurant qui chercheront aussi d'autres victoires, sauf que cette fois, nous avons au deuxième poteau des trotteurs de qualité reconnue qui ont les moyens de venir jouer les premiers rôles de ce pari, qui reste vraiment difficile à trouver les 5 bons numéros et particulièrement dans l'ordre, c'est pour cela et dans des épreuves d'endurance comme celle du jour, il faut multiplier vos combinaisons.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BISCOTTE DE CARSI. Longtemps absente. À revoir.

2. EMILIA STAR. Excellente en dernier lieu, cette trotteuse combative et accrocheuse à souhait mettra à profit

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
F. BENDJEKIDEL	1	BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2500	PROPRIÉTAIRE
SA. FOUZER	2	EMILIA STAR	SA. FOUZER	2500	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	3	CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2500	N. TIAR
R. CHIKHOUNE	4	DESTIN DE L'AUBE (0)	M. HAMLIL	2525	ABM. BOUBAKRI
T. BELHABHIA	5	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2525	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	6	IRISH PAULO	S. FOUZER	2525	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	7	HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	8	JANIEDOR	R. TARZOUT	2525	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	9	VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2525	MS. CHAABANE
M. BECHAIRIA	10	FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2550	M. BECHAIRIA
R. CHIKHOUNE	11	CODEX BOURBON	ABM. BOUBAKRI	2550	ABM. BOUBAKRI
A. AZZOUZ	12	DRAGA D'ALOUATTE	N. MEZIANI	2550	N. TARZOUT

son départ au 1er poteau pour venir créer un grand exploit.

3. CACTUS D'YVEL. Ce n'est pas un modèle de régularité, créant l'exploit épisodiquement, il faut reconnaître qu'il n'aura pas la tâche facile face aux chevaux présents.

4. DESTIN DE L'AUBE. À revoir.

5. ECLAIR DE L'ELLE. Idéalement, placé de par la condition de la course du jour ce pensionnaire de l'efficace écurie T. Belhabchia ne devrait pas rencontrer de difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.

6. IRISH PAULO. Au-dessous du lot.

7. HUMPHREY. Il semble tenir la forme depuis qu'il a changé de maison, ce hongre bai de 9 ans jouera les premiers rôles de ce pari.

8. JANIEDOR. Complètement retrouvée durant ce meeting cette pensionnaire de la grande écurie M. Bendjeki-

del reste en mesure de décrocher un accessit.

9. VIPSOS DE GUEZ. Deux victoires consécutives à son actif. Ce pensionnaire de l'écurie T. Chabane, visera la 3ème victoire.

10. FUEGO POTERIE. Restant sur d'excellents résultats ce hongre bai de 11 ans ne devrait pas trop forcer pour venir ajouter pourquoi pas une autre victoire.

11. CODEX BOURBON. Ce trotteur de 14 ans qui nous avait habitué à mieux par le passé, vient de courir en progrès, n'étant pas dépourvu de moyens, il reste en mesure de venir disputer une place à l'arrivée.

12. DRAGA D'ALOUATTE. C'est une jument très vive et rapide, elle préfère les parcours réduits à celui du jour, elle gettera un éventuel faux pas des trotteurs les plus en vue.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

5. ECLAIR DE L'ELLE - 9. VIPSOS DE GUEZ - 7. HUMPHREY - 10. FUEGO POTERIE - 8. JANIEDOR

LES CHANCES

11. CODEX BOURBON - 3. CACTUS D'YVEL

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

HORIZONTALEMENT

1 - Fougueuse - 2 - Poissons - État-major - 3 - Un tantinet - Entrée de Tlemcen - Armée - 4 - Vitesse d'un navire - Battre le pavé - 5 - Échauffait la bile - Fleuve français - 6 - Accessoires - 7 - Néon - Déesse égyptienne - Largeur d'une étoffe - 8 - Ville d'Espagne - Part - 9 - Sans chef - Sans bavures - 10 - De suite - Mèche rebelle - Écorce de chêne - 11 - Pièce de charrue - Mesure - Filet d'eau - 12 - Défrichements.

VERTICALEMENT

1 - Qui manque d'argent - 2 - Changer - Enchâssées - 3 - Vive démangeaison - Fin de participe - Au bas d'un écrit - 4 - Double voyelle - Harassé - 5 - Explosif - École supérieure - Barre de fermeture - 6 - Fleuve africain - Argile - Service postal (de b en h) - 7 - Suit le titre - Sagesse - Dans le néant - 8 - Grand lac asiatique - Récipient - 9 - Cassier - Article - Défaut - 10 - Ascendants - Tableaux.

Mots fléchés

Pierre précieuse	↓	Terme de tennis	↓	Livre	↓	Apostat	↓	Vieille armée	↓
Cécité	→	Posture de yoga	↓	Ratissé	↓	Note	↓	Forme d'être	↓
↓									
Débit de boissons	→								
Beau parleur	↓								
↓			Pronom	→		Agent de liaison	→		Composants
						Illustres	↓		
Charge	→				Mer grecque	↓			
Regimba	↓				Folle	↓			
↓			Moine	→					Récipient
			Projet	↓					
Buté	↓	Mustélidé	→						
		Ville d'Algérie	↓						
↓					Iridium	→	Etat-Major	→	
					Chose latine	↓	Néon	↓	
Cru	Embrassade	→							
	Ville du Nigeria	↓							
↓			Place un bouton	→					Interpelle
			Réfléchi	↓					
Correction	→						Haute tension	→	
Mesuré	↓								
↓					Pendoirs	→			

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Équipement d'un soldat (10 lettres)

S	I	O	N	R	U	O	S	N	I	T	N	A	S	I	A	L	P
E	L	A	P	P	E	L	T	N	E	D	I	V	E	R	E	E	E
S	T	E	E	S	I	C	E	D	N	I	E	N	E	T	R	A	T
T	I	O	U	S	I	A	L	E	R	L	O	V	I	M	M	F	I
R	O	S	U	T	G	A	I	N	B	I	E	D	I	E	D	N	R
A	E	E	R	R	N	U	R	I	S	R	I	S	R	I	O	A	E
P	L	T	T	U	D	E	S	I	S	V	E	T	S	I	V	E	M
M	B	I	N	A	S	I	V	E	A	A	U	P	T	E	T	E	E
E	A	N	E	M	R	I	T	E	C	M	A	C	R	I	L	T	X
R	R	E	I	E	D	E	I	R	E	R	N	S	D	I	T	I	U
E	E	R	R	R	N	V	E	N	A	O	I	R	B	N	N	V	E
T	N	E	O	D	R	T	D	T	P	O	U	R	E	A	E	I	U
A	L	S	U	E	E	I	E	E	N	S	E	V	L	E	N	S	T
C	U	E	S	E	S	R	O	M	N	M	E	E	A	G	N	S	C
I	V	S	N	I	A	R	F	E	R	S	E	N	I	N	E	E	E
L	E	E	C	N	A	T	S	N	O	C	I	T	S	O	R	R	F
E	T	R	A	I	N	E	I	V	R	U	S	T	S	P	T	G	F
D	E	L	A	R	I	V	S	U	O	M	E	R	E	E	E	A	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AFFECTUEUX - AGRESSIVITE - AMER - AMERTUME - APPEL - AVERSION - AVIDITE - CONSTANCE - DELICATE - DENSITE - DISPARATE - DIVISION - ELAN - EMERITE - Eponge - ETENDUE - ETOURDI - ETRENNE - EVENT - EVENTUEL - EVIDENT - GAIN - INDECISE - IVRESSE - LAISSE - LIBRE - MORSE - ORIENT - PERMISE - PLAISANTIN - PONCTION - REFRAIN - RELAIS - REMOUS - REMPART - REVERS - RISIBLE - SERENITE - SOURNOIS - SURDITE - SURSIS - SURVIE - TRAIN - VIRALE - VULNERABLE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Énergumène - 2. Nouaison - 3. Ti - In - Râpe - 4. Oran - TT - Ue - 5. Ménétrier - 6. Étrier - 7. Lotte - Roué - 8. Hein ! - Dûs - 9. Gê - Slave - 10. Ils - Lie - NN - 11. Éventrée - 12. Émissoles.

VERTICALEMENT :

1. Entomologie - 2. Noire - El - 3. Eu - Aneth - Sem - 4. Rainettes - VI - 5. Gin - Treilles - 6. Us - Tri - Nains - 7. Mortier - Veto - 8. E.N.A - Érode - RI - 9. Pur - UU - Née - 10. Épée - Lésines.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Sermonne - Nuée - Aven - Dés - Se - Été - Gent - Orée - Pa - Érode - Tares - S.S - Os - Esse - Ur - Aï - Encre - Conduite - Tee - Nervi - Cassée - Fat.

VERTICALEMENT :

Renégats - Ôta - Rusé - Ânes - Âme - Néréides - Œstres - An - Osséine - Na ! - Od - Ente - Sévères - Cerf - Été - Sur - VA - Menées - Régit.

MOTS MASQUÉS DEPRÉDATION

Arrêt de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran) à partir du 3 mai pour maintenance

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ a annoncé, mardi, un arrêt total de la production d'eau dessalée, à partir du 3 mai prochain, pour une durée de 72 heures, en raison d'opérations de maintenance périodique nécessaires aux installations, ce qui entraînera des perturbations dans l'alimentation en eau potable dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara.

Cet arrêt a été programmé afin d'entamer des travaux de maintenance périodique des équipements de la station. Les perturbations devraient affecter toute la partie Est de la wilaya, notamment les daïras d'Arzew, Gdyl et Bir El-Djir, qui reçoivent 70 % de la production de la station, ainsi qu'une partie de l'Ouest de la daïra d'Oran, en plus de la wilaya de Mascara, qui bénéficie des 30 % restants, selon un communiqué de la station. La même source précise que ces opérations de maintenance sont indispensables pour garantir la sécurité des installations et la continuité de la performance de la station, ajoutant que la durée d'arrêt a été répartie en périodes courtes ne dépassant pas trois jours, afin de limiter les répercussions de cette mesure sur l'approvisionnement des citoyens en eau.

La 9e édition du Salon international "Textyle Expo" du 20 au 22 avril à Alger

La 9e édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipement "TEXTYLE EXPO", se tiendra du 20 au 22 avril 2026 au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, avec la participation de 200 exposants, indique mardi un communiqué des organisateurs. "Ce rendez-vous annuel réunira plus de 200 exposants, dont 60 internationaux et 140 nationaux représentant des pays leaders dans ce domaine, notamment la Chine, la Turquie, l'Égypte, l'Inde, la France et la Tunisie", ajoute le communiqué. L'événement constitue une opportunité pour les opérateurs économiques de nouer de nouveaux partenariats, dans l'objectif de renforcer la compétitivité des entreprises algé-

riennes et d'améliorer la qualité du produit local afin de favoriser son positionnement sur les marchés internationaux. Cette édition proposera également un riche programme de conférences réunissant différents acteurs du secteur autour des enjeux majeurs au développement et de la modernisation de l'industrie du textile et cuir, précise la même source. À cette occasion, une Masterclass sera organisée par une école italienne spécialisée dans le but d'explorer et de valoriser la mode algérienne, d'améliorer la qualité, de moderniser et d'adapter le secteur aux nouvelles tendances, afin de répondre aux besoins des marchés national et international, selon le communiqué.



2 morts et 192 blessés sur les routes en 24 heures



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avec un mort et 3 blessés, suite à une collision entre deux camions dans la commune d'Ouled Hamla, et dans la wilaya de Mostaganem avec un décès dans une collision entre un véhicule léger et une motocyclette dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane. Par ailleurs, un homme âgé de 36 ans est décédé, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage, à l'intérieur de son domicile dans la commune de Didouche Mourad, indique la Protection civile, relevant que des soins de première urgence ont été prodigués à 64 personnes incommodes par le même gaz à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas du pays. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et industriels dans les wilayas d'Alger, Sidi Bel Abbès, Mila, Tlemcen et Oran. Concernant les récentes intempéries enregistrées, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour porter secours à plusieurs personnes suites à des crues d'oueds, des glissements de terrain et effondrements partiels de murs, dans les wilayas d'Alger, Bida, Boumerdès, El-Tarf, Oum El-Bouaghi et Guelma, indique la même source, précisant qu'aucune victime n'est à déplorer.

Démantèlement en Espagne de deux réseaux de trafic d'êtres humains et de drogue en lien avec le Maroc

La police espagnole a démantelé deux réseaux criminels actifs dans le trafic d'êtres humains et de drogue entre le Maroc et l'Andalousie, dans le cadre d'une opération qui a conduit à l'arrestation de 24 personnes, ont rapporté des médias espagnols. Selon les enquêtes, la police nationale a pu identifier au moins 38 traversées maritimes illégales, au cours desquelles envi-

ron un millier de migrants ont été transportés à bord d'embarcations rapides depuis le Maroc vers les côtes espagnoles, notamment dans les régions d'Almeria et de Grenade. Les données montrent que les deux réseaux criminels étaient liés, partageant la même infrastructure logistique, notamment les bateaux, les ateliers de maintenance et les entrepôts de stockage, en plus de

faciliter le transport de drogues et d'armes. Au cours de cette opération, qui a mobilisé la police nationale espagnole ainsi que des agences européennes, dont Europol, les autorités ont saisi 23 embarcations, dont des vedettes rapides utilisées pour le trafic de drogue, des bateaux pneumatiques à moteur et des bateaux de plaisance, ainsi que quatre carabines à air comprimé, deux fusils de calibre 12, deux armes blanches prohibées et un drone. De plus, les autorités ont confisqué trois remorques, quatre véhicules haut de gamme, plus de 80.885 euros en espèces, 65 bidons d'essence, une tonne de tabac à narguilé, 25 kg de plants de

cannabis et cinq kg de têtes de cannabis. Par ailleurs, les personnes arrêtées font face à de lourdes accusations, notamment l'organisation de l'immigration irrégulière, le trafic de drogue, la contrebande, la falsification de documents, l'appartenance à une organisation criminelle, ainsi que d'autres infractions liées à la sécurité publique et aux vols. Les enquêtes ont également précisé que ces réseaux opéraient en coordination avec des organisations criminelles internationales, notamment au Maroc, organisant le transport des migrants contre des sommes allant de 10.000 à 15.000 euros par personne, dans des conditions extrêmement dangereuses.

Sûreté d'Alger : Un réseau criminel de vol de véhicules démantelé

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et arrêté sept (7) individus dont une femme, ont-ils indiqué mercredi dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, "la police d'Alger, représentée par la brigade de la Police judiciaire de la circonscription administrative de Dar El-Beïda, a récemment démantelé un groupe criminel spécialisé dans le vol de véhicules, activant sur l'ensemble du territoire national, et arrêté les sept (7) membres du réseau, dont une femme", a précisé la même source.

Cette opération fait suite aux "plaintes déposées par des citoyens dans plusieurs commissariats après le vol de leurs véhicules", et les enquêtes menées par les éléments de la police judiciaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent et avec l'appui de moyens techniques, ont permis l'identification et l'arrestation des auteurs. L'opération a également permis la récupération de "deux véhicules volés et des pièces détachées d'un autre véhicule démantelé" et la saisie "d'outils utilisés lors des vols, des clés contrefaites et une somme d'argent estimée à 81.000 DA". Les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour "participation à un réseau national spécialisé dans le vol de véhicules", selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (14)

<p>Soudain, un garde royal surgit avec fracas dans la demeure du Grand Khan...</p>	<p>Saisi d'effroi, le souverain dépêcha Mouhari afin qu'il lui rapporte sans délai un compte rendu précis de la situation.</p>
<p>Majesté ! Une armée tatare s'amasse aux portes de la cité !</p>	<p>Il sera fait selon vos volontés, Majesté !</p> <p style="text-align: right;">à suivre</p>

MISE AUX POINGS

« Merci pour tout un chacun pour l'accueil qui m'a été réservé. Mes remerciements très particuliers vont également aux autorités algériennes pour l'hospitalité dont j'ai bénéficié ».

Le Pape Léon XIV





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 18 km/h
Humidité : 52 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 12 km/h
Humidité : 79 %

Dohr : 12h48
Assar : 16h29
Maghreb : 19h27
Îcha : 20h50

Vendredi 29
chaoual 1447
Sobh : 04h40
Chourouk : 06h12

COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

L'Algérie et Huawei explorent de nouvelles perspectives

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a reçu à Alger le P-DG de Huawei Télécommunication Algeria, Tony Shi Xiaohua, pour examiner les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'économie numérique et de l'innovation technologique.



Ph. : DR

À cœur des discussions figure l'accélération de la transformation numérique en Algérie, notamment à travers l'intégration accrue des solutions d'intelligence artificielle. Les deux parties ont évoqué la nécessité d'acquiescer des infrastructures avancées, en particulier des processeurs graphiques (GPU), devenus essentiels pour le développement des grands modèles de langage et des applications d'IA. La rencontre a également permis d'aborder les mécanismes visant à dynamiser l'écosystème des start-up algériennes. L'accent a été mis sur l'encouragement des technologies locales et leur orientation vers les mar-

chés national et africain, dans une logique d'exportation et de compétitivité. Par ailleurs, les discussions ont souligné l'importance de la formation et de la qualification des ressources humaines spécialisées, en misant sur les compétences nationales et le renforcement de la recherche et développement.

Les deux parties ont exploré les opportunités liées à la fabrication locale d'équipements électroniques, ainsi que l'intégration des micro-entreprises dans les chaînes de valeur industrielles.

Cette approche vise à structurer un tissu économique plus diversifié et résilient dans le secteur technologique. Les perspectives de déploiement de la technologie 5G ont également été discutées.

L'objectif est de soutenir des solutions innovantes portées par les start-up algériennes, notamment dans des applications concrètes à forte valeur ajoutée. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de poser les bases d'une coopération qualifiée de « sérieuse et efficace », reposant sur une implication accrue des jeunes entreprises innovantes, en coordination avec l'accélérateur d'affaires Aventure. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de renforcer le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine dans le secteur du numérique, tout en favorisant l'émergence d'un écosystème technologique national compétitif.

M. Seghilani

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, a indiqué hier, un communiqué de cette institution. Les questions programmées concernent les secteurs de l'Industrie (4 questions) et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national (4 questions), ajoute la même source.

ASSOCIATION DES AUTORITÉS ANTI-CORRUPTION D'AFRIQUE

La HATPLC participe aux travaux de la 13^e réunion en Tanzanie

Une délégation de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), participe à Arusha en Tanzanie, aux travaux de la 13^e réunion du conseil exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), a indiqué, mardi, un communiqué de cet organe. La première journée de cette réunion, tenue lundi, a été consacrée à "l'examen de plusieurs points importants, notamment la présentation de l'état d'avancement de l'exécution des activités du conseil exécutif depuis la dernière assemblée générale, organisée en Algérie en juillet 2025, ainsi qu'à l'étude et à l'analyse des prérogatives et missions du bureau exécutif de l'AAACA spécialisé dans la prévention et la lutte contre la corruption", a précisé la même source. La participation de la HATPLC aux travaux du conseil exécutif, qui se poursuivent ce mardi, "s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de l'Algérie à ce conseil, le pays ayant également accueilli une réunion du bureau exécutif en 2024", selon la même source.

R. N.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

Un reporter dans la foule :

La civilisation des voleurs

Depuis la fin de l'empire colonial français durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la France tergiverse pour restituer les biens et objets volés aux pays qu'elle a colonisés. Voilà plusieurs décennies que des discussions sans fin ont lieu dans diverses institutions françaises. La technique est simple, tourner autour du pot pour faire croire que la complexité du dossier n'est due qu'au respect de la législation française. Lundi dernier, 13 avril 2026, un « projet de loi relatif à la restitution de biens culturels provenant d'États qui, du fait d'une appropriation illécite, en ont été privés » était sur la table de l'assemblée nationale française. Il était transmis par le Sénat français. En réalité le parlement français pratique la technique dite « du ping-pong » pour retarder à l'infini la restitution des biens volés par la France coloniale à leurs propriétaires. Nous n'allons pas nous attarder sur le contenu de ce « projet de loi » tant il est ridicule et rabaisse l'image de la France dans une délinquance d'État qui doit faire honte à tous les français. Nous aborderons l'esprit de la démarche qui consiste à noyer le sujet dans un juridisme sans fin pour ne jamais rendre ce qui a été volé. Car et même si par extraordinaire, un texte législatif devait être adopté, il est d'emblée, dévitalisé complètement par les limites qu'il comporte. En effet, le projet actuellement en navette entre les deux chambres, exclut les « biens militaires et certains biens archéologiques ».

C'est-à-dire tous les biens puisque les vols ont été commis par des militaires de l'armée coloniale. Ainsi et en prenant l'exemple des biens personnels de l'Émir Abdelkader que l'Algérie réclame, le texte vise à les exclure puisqu'il s'agit, de plus, de biens d'un chef militaire. Ou encore le canon de Baba Merzoug volé lors de la conquête de l'Algérie et qui orne aujourd'hui la commune française de Brest. Sa restitution est réclamée depuis longtemps par l'Algérie. Le texte mis entre les mains des parlementaires français, exclu de fait de nous rendre le canon un jour, s'agissant d'un vol par des militaires. Voilà jusqu'où un pays comme la France peut sombrer dans la décadence. La honte. La bassesse. La France qui, dans un autre texte, avait érigé la colonisation en « œuvre civilisatrice ». La France entraînée dans la falsification par ses propres parlementaires. Tout a commencé il y a 9 ans. Le président, Emmanuel Macron, au cours d'une visite au Burkina Faso, le 27 novembre 2017, avait déclaré « Je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France... ». Avant d'ajouter, sans avoir l'air d'y toucher « ... (il faut que NDLR) d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ». Remarquez le « temporaires ». C'est du nectar de la filouterie. Le « projet de loi » en question était toujours, comme dit plus haut, dans des allées et venues entre les deux chambres du parlement français. La même arnaque que ce même président français nous avait servi, lors d'un voyage en Algérie, en février 2017 alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle française que « la colonisation est un crime contre l'humanité » avant de rétro-pédaler une fois élu. Plus d'une décennie avant, le président Jacques Chirac avait volé au secours de la France pour lui éviter de sombrer dans une escroquerie historique. Il a réussi à faire supprimer, en saisissant le Conseil constitutionnel, l'article 4 de la loi du 23 février 2005, qui stipulait « le rôle positif de la colonisation ». Le même milieu politique qui avait tripatoüillé la loi en 2005 est revenu à la charge maintenant pour accuser d'autres pays de pratiquer le « terrorisme d'État » alors que la matrice de ce type de violence institutionnalisée est le colonialisme. Le procureur français « antiterroriste » qui a été mis en avant n'est qu'un pion dans cette tentative d'enfumage. Pour revenir à la restitution des biens volés par la colonisation française, jusque-là, la « levée de leur inaliénabilité » nécessite une loi au cas par cas. Comme en 2025 où un « tambour parleur » volé à la Côte d'Ivoire en 1916, lui a été rendu. Et si par extraordinaire, une restitution devait aboutir, le recours au Conseil Constitutionnel est prévu pour l'annuler. Triste image d'une France qui perd ses repères!

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Plus de 300 pièces de monnaie ancienne récupérées et arrestation d'un individu à Mila



Behaceur